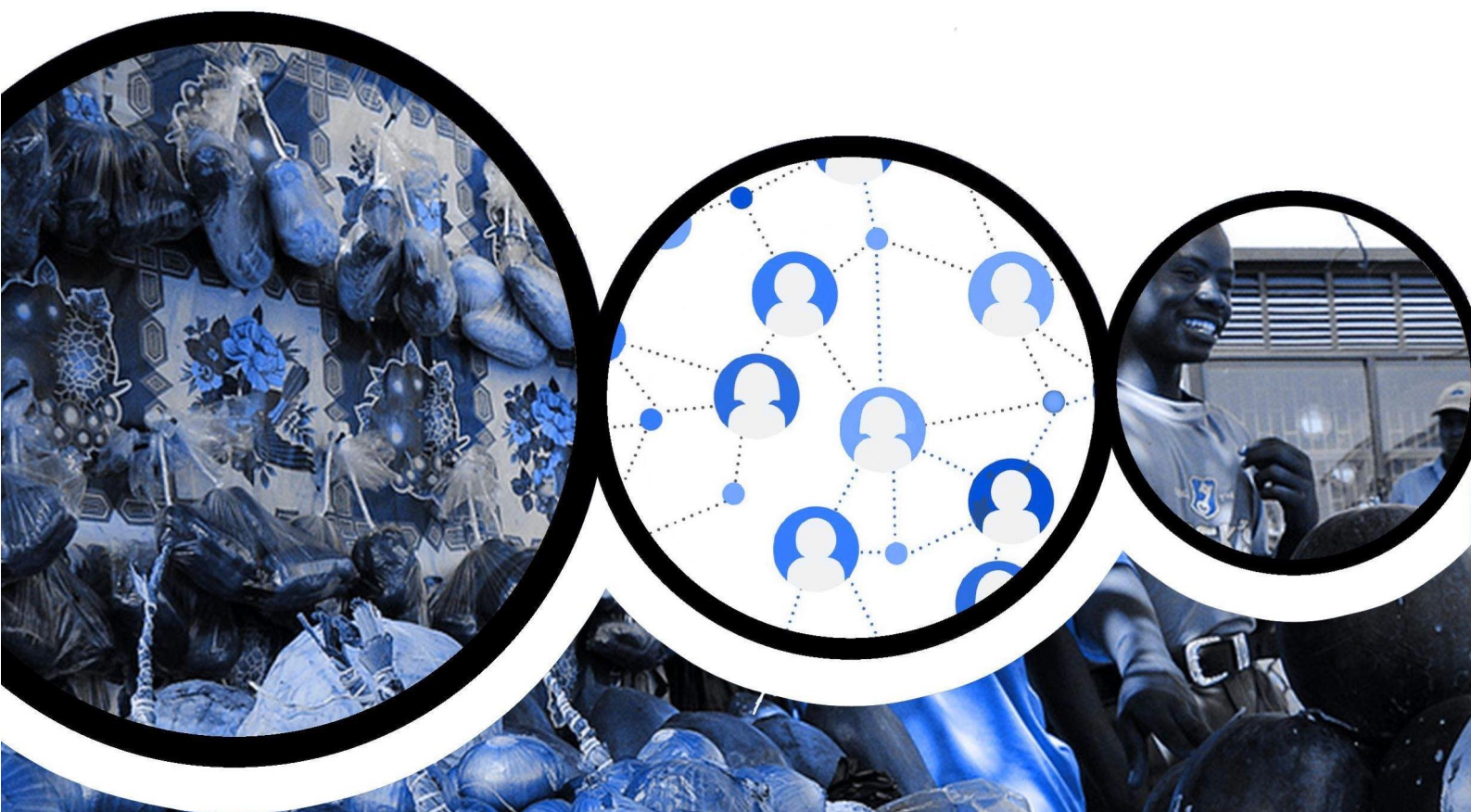


Climat, alimentation, commerce

Analyse des interactions institutionnelles
et des échanges d'informations

Burundi



Climat, alimentation, commerce
*Analyse des Interactions Institutionnelles et
des Échanges d'Informations*

Burundi

Climat, alimentation, commerce

Analyse des Interactions Institutionnelles et des Échanges d'Informations

Burundi

Publié par :



CUTS International, Genève

37-39 rue de Vermont, 1202 Genève, Suisse

Tél : +41(0)22 734 6080 | Fax : +41(0)22 734 3914

Mail : geneva@cuts.org | Web : www.cuts-geneva.org

Skype: cuts.grc

Auteur :

Mathias KINEZERO

En partenariat avec :



Action Développement et Intégration Régionale

Avec le soutien de :



Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)

Imprimé par : Jaipur Printers Private Limited, Jaipur, India

ISBN: 978-81-8257-230-0

© CUTS International 2015

Le contenu de cette publication peut être reproduit entièrement ou en partie et sous n'importe quelle forme pour un usage d'enseignement et non lucratif, sans permission spéciale de la part des détenteurs du droit d'auteur, à condition d'en citer la source. Il ne peut être fait usage de cette publication pour la vente ou pour tout usage commercial que ce soit sans une autorisation expresse de la part de CUTS.

#1517

Table des matières

Avant-propos	i
Note sur l'auteur	iii
Remerciements	v
Sigles et acronymes	vii
Résumé Exécutif.....	ix
1. Introduction	1
1.1. Contexte et justification	1
1.2. Problématique	2
1.3. Objectifs de l'Étude	2
1.4. Importance de l'Étude	2
2. Méthodologie	4
2.1. Cadre analytique	4
2.2. Collecte et analyse des informations	5
3. État des lieux de la communication	6
3.1. Collecte des informations	9
3.2. Traitement des informations	17
3.3. Diffusion des informations	17
4. Recommandations	26
4.1. Aux institutions gouvernementales	26
4.2. Aux Partenaires Techniques et Financiers	27
4.3. Au Secteur privé	27
4.4. Aux OSC	27
5. Conclusions	28
Références	29
Notes de fin	31

Avant-propos

Le changement climatique a constitué la principale menace contre la sécurité alimentaire dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). En effet, les conditions climatiques extrêmes comme la sécheresse et les fortes précipitations ont détruit une bonne partie des cultures ces dernières années. Tous les pays de la CAE ont été concernés et ont souffert des impacts d'une façon ou d'une autre. Ils ont enregistré une rupture nette des séries pluviométriques et hydrométriques. Le déficit pluviométrique s'est traduit notamment par l'aggravation de l'aridité des sols, la réduction sans précédent des principales zones humides, et le tarissement des lacs et rivières.

Concernant le Burundi, les effets du changement climatique ont été exacerbés par la crise socio-politique qui touche le pays depuis les années 1990. La crise a été ressentie comme un coup de frein au processus de développement socio-économique. Les infrastructures sociales et commerciales, des routes, des ponts, des écoles, mais aussi des marchés et des véhicules de transport de personnes et de biens furent détruits. S'agissant de la sécurité alimentaire, à partir de 1994, la crise socio-politique associée au changement climatique a fait chuter la production alimentaire de façon dramatique. Les conditions climatiques auxquelles le pays a été confronté ont alterné entre inondations et sécheresses. L'impact combiné de la crise et des conditions climatiques a été d'autant plus important que l'économie nationale repose principalement sur l'agriculture, secteur tributaire des conditions climatiques. D'après les états généraux de l'agriculture et de l'élevage tenus du 16 au 19 juin 2014, l'agriculture au Burundi reste une agriculture de subsistance, caractérisée par une forte population agricole qui représente plus de 90% de la population totale.

C'est dans ce contexte que l'ONG Action Développement et Intégration Régionale (ADIR), appuyée par CUTS International Genève, a mené cette étude de recherche sur les « Climat, alimentation, commerce: analyse des interactions institutionnelles et des échanges d'informations », comment les différentes institutions impliquées échangent-elles l'information entre elles d'une part et dans leurs structures internes d'autre part (sous l'angle spécifique des échanges d'information entre institutions).

Rappelons que cette problématique sera examinée en mettant en perspective les liens entre climat, sécurité alimentaire et commerce, et en tentant de déterminer si les différentes parties prenantes tiennent compte des impacts que ces domaines ont les uns sur les autres dans leurs échanges d'information. Cette étude a tenté d'analyser les systèmes de production, de traitement et d'échange d'information entre les différentes parties prenantes au climat, au commerce et à la sécurité alimentaire.

Les résultats de la recherche ont permis de mettre en avant que, d'une part, on enregistre une insuffisance d'information sur le climat, la sécurité alimentaire et le commerce et que, d'autre part, le peu d'information disponible est peu échangée entre les différentes

parties prenantes pour diverses raisons dont la faiblesse des capacités institutionnelles, humaines et financières.

Ce document contient des recommandations destinées aux principales parties prenantes, en l'occurrence les pouvoirs publics qui restent au centre de la collecte et la dissémination des informations, pour aider la population à minimiser ou s'adapter aux effets du changement climatique, faciliter la libre circulation des denrées alimentaires par le commerce et de ce fait garantir la sécurité alimentaire.

Nous réitérons nos remerciements à CUTS International, Genève qui ne cesse d'appuyer les efforts pour une meilleure compréhension des défis posés par le changement climatique sur la sécurité alimentaire du point de vue du Burundi et de la Région Est-africaine.

Note sur l'auteur

Monsieur KINEZERO Mathias est un consultant indépendant. Après ses études à la Faculté des Sciences Economiques et Administratives de l'université du Burundi, option « Economie Rurale » en 1989, il a exercé plusieurs fonctions tant dans le secteur public que privé.

À sa sortie de l'université, il a été professeur-assistant à l'université du Burundi et délégué régional de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi dans la zone Nord (Ngozi, Kayanza, Kirundo et Muyinga). Il a par la suite assuré plusieurs postes de haut niveau au sein du Gouvernement du Burundi. Il a été chef de cabinet du Vice Premier Ministre chargé des questions économiques et sociales, du Ministre d'Etat chargé de la planification du développement et de la reconstruction et du Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Il a été membre du Conseil d'Administration de l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU).

Au Ministère chargé des questions environnementales, il a suivi, en qualité d'expert, l'évolution du dossier « Initiative du Bassin du Nil ».

Ensuite, il a travaillé pendant plus de dix ans dans le secteur de la microfinance, successivement comme directeur du Fonds de Microcrédit Rural, directeur des Opérations de « Women's Initiative for Self Empowerment (WISE sa) » et directeur général de CORILAC Microfinance.

En qualité de consultant socio-économiste, il a mené plusieurs études dans le domaine du changement climatique. Il a notamment contribué, aux côtés d'autres consultants, à l'élaboration du document de base du projet : « Gestion des impacts du changement climatique et des catastrophes au Burundi ».

Remerciements

Le consultant tient à exprimer sa gratitude envers tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche et ont rendu possible la rédaction de cette recherche. Il remercie en particulier la Direction de CUTS International à Genève pour ses directives et assistance très appréciées.

Ses remerciements vont aussi aux experts, collègues et amis qui ont contribué au succès de cette étude. Il veut exprimer sa gratitude en particulier aux membres du Groupe National de Référence (NRG) du projet PACT-EAC au Burundi qui ont offert leurs commentaires et ont participé activement tout au long des diverses phases de l'étude.

Il remercie aussi tous ceux qui ont accepté de lui fournir des informations concernant leurs services et activités. Il s'agit notamment des Cabinets des Ministères chargés des affaires intérieures, environnementales, commerciales, de communication, agricoles dans leurs attributions.

Il remercie vivement les gouverneurs des provinces Ruyigi, Kirundo et Mwaro, les DPAE Ruyigi, Kirundo et Mwaro, les Directions Générales de l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU) et de l'ancien Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (INECN), les Administrateurs des communes de Ruyigi, Nyabitsinda, Kirundo, Busoni, Gisozi et Nyabihanga.

Il remercie aussi l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) qui ont mis leurs informations à sa disposition.

Il remercie enfin les organisations de la société civile qui, elles aussi, lui ont fourni des informations pour cette étude. Il s'agit de la Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD), de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB), du Forum des Organisations des Producteurs Agricoles du Burundi (FOPABU), de Tubane/Gikuzi, de l'Association pour le Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines (ADISCO), du journal Ndongezi, et de la Radio Publique Africaine (RPA).

Sigles et acronymes

\$US	: Dollar américain
ADIR	: Action Développement et Intégration Régionale
AMISTA	: Regional Agricultural Input Market Information and Transparency System
ADISCO	: Association pour le Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines
AGSAV	: Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire
APROPABU	: Association pour la Promotion des Palmiculteurs du Burundi
ARFIC	: Agence de Régulation de la Filière Café
BRARUDI	: Brasserie et Limonaderie du Burundi
CAE	: Communauté des états de l’Afrique de l’Est
CAPAD	: Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement
CAPRI	: Collectif des Associations de Producteurs du Riz de l’Imbo
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDC	: Comité de Développement Collinaire
CDFC	: Centre de Développement Familial et Communautaire
CFCIB	: Chambre Fédérale de Commerce et d’Industrie du Burundi
CNAC	: Confédération Nationale des Associations des Caféiculteurs du Burundi
CHM	: Mécanismes d’échange d’information en matière de Biodiversité
CIEP	: Centre d’Information, Education et Communication en matière de la population et de développement
CMDT	: Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CNTA	: Centre National des Technologies Alimentaires
COGERCO	: Compagnie de Gérance du Coton
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
CPDC	: Comité Provincial de Développement Communautaire
CPF	: Centre de Perfectionnement et de Formation en cours d’emploi
CTB	: Coopération Technique Belge
CVHA	: Cultures Vivrières de Haute Altitude
DAP	: Diamonium Phosphate
DGA	: Direction Générale de l’Agriculture
DGE	: Direction Générale de l’Elevage
DGMAVA	: Direction Générale de la Mobilisation pour l’Auto-développement et la Vulgarisation Agricoles
DGPAAE	: Direction Générale de la Planification Agricole et de l’Elevage
DPAE	: Direction Provinciale de l’Agriculture et de l’Elevage
ENAB	: Enquête Nationale Agricole du Burundi
FAO	: Food Agriculture Organization
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FOPABU	: Forum des Organisations de Producteurs Agricoles du Burundi

FSMS	: Système de Suivi de la Sécurité Alimentaire
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IGEBU	: Institut Géographique du Burundi
IEC	: Information, Education, Communication
INECN	: Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature
IFDC	: International Fertilizer Development Center
IRAZ	: Institut de Recherche Agronomique et Zootechnique
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISTEEBU	: Institut des Statistiques et Etudes Economiques du Burundi
MCIPT	: Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme
MECAGRI	: Mécanisation Agricole
MEEATU	: Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics et de l'Urbanisme
MINAGRIE	: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MININTER	: Ministère de l'Intérieur et du développement Communal
MTICRP	: Ministère des Télécommunications, de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement
NTEAP	: Projet d'Action Environnementale Transfrontière du Nil
OBPE	: Office burundaise de la protection de l'Environnement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation de Producteurs
OPA	: Organisation Professionnelle Agricole
PAIVA B	: Projet d'Appui à l'Intensification et à la Valorisation Agricoles au Burundi
PAM	: Programme alimentaire Mondial
PANA	: Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PARSAD	: Projet d'Appui à la Restauration de la Sécurité Alimentaire Durable
PCDC	: Plan Communal de Développement Communautaire
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNIA	: Plan National d'Investissement Agricole
PNSA	: Programme National de Sécurité Alimentaire
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTRPC	: Programme Transitoire de Reconstruction Post-Conflict
RNP	: Régie Nationale des Postes
RPA	: Radio Publique Africaine
RTNB	: Radio Télévision Nationale du Burundi
SARGIA	: Système d'Alerte Rapide et de Gestion de l'Information Agricole
SIG	: Système d'Information Géographique
SIM	: Système d'Informations sur les Marchés
SODECO	: Société de Déparçage et de Conditionnement du Café
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage du Café
SOSUMO	: Société Sucrière du Moso
SSN	: Système Statistique National
SSSR	: Système de Suivi du Secteur Rural
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
UCODE	: Union pour la Coopération et le Développement

Résumé Exécutif

La présente étude de recherche a analysé le système de production, de traitement et d'échange d'information sur le climat, le commerce et la sécurité alimentaire au sein des structures des différentes parties prenantes d'une part, et entre ces structures d'autre part, tout en mettant en exergue leurs forces et faiblesses et en proposant des solutions pour améliorer ces systèmes d'information.

L'étude a concerné trois provinces, à savoir Kirundo, Ruyigi et Mwaro, jugées représentatives des diversités écologiques du Burundi. La méthodologie utilisée fût participative et inclusive. L'étude a collecté et analysé des informations de source documentaire et de terrain. Les parties prenantes utilisent des informations variées. La collecte de ces informations utilise plusieurs outils, entre autres, les études et enquêtes ainsi que le Système d'Information Géographique (SIG).

Le traitement des informations est un mot d'ordre pour les professionnels des médias qui essaient d'équilibrer et de synthétiser les informations collectées avant leur transmission. Toutefois, la plupart des organisations transmettent les informations dans leur état brut, pour des raisons variées telles que le souci de rapidité.

Malgré un nombre élevé d'organisations impliquées dans la production, le traitement et l'échange des informations sur le climat, le commerce et la sécurité alimentaire, de nombreux défis sont à relever. Ces défis concernent notamment :

- i) l'insuffisance d'informations utiles et utilisables, notamment agro-écologiques et météorologiques;
- ii) l'absence d'échange d'information ou de diffusion d'information à sens unique ;
- iii) l'absence de cadre d'échange d'information entre certaines parties prenantes proches de par leurs missions respectives ;
- iv) l'insuffisance de la coordination dans la diffusion des informations¹ ;
- v) l'insuffisance de moyens ou la cherté des services; et
- vi) le manque de clarté concernant le niveau de compétence requis en matière d'alerte, etc.

Aux institutions du gouvernement, l'étude recommande de prendre les devants pour améliorer la production, le traitement et la diffusion des informations en y affectant plus de ressources humaines, matérielles et financières. Aux partenaires techniques et financiers, l'étude recommande d'appuyer le Burundi dans cet effort, en mettant l'accent sur le renforcement de capacités dans la sous-région. Au secteur privé et aux OSC, l'étude recommande de s'impliquer davantage dans les actions d'information du public sur la sécurité alimentaire, le climat et le commerce en créant des partenariats, en organisant des événements sous forme de foires au Burundi et dans la CAE, ainsi qu'en informant sous forme de campagnes de plaidoyer.

Chapitre 1

Introduction

1.1. Contexte et justification

Au Burundi, de nombreux facteurs ont un impact négatif sur la sécurité alimentaire. Le premier est le changement climatique. Depuis une décennie, le Burundi fait face au changement climatique caractérisé par une recrudescence de sécheresses et d'inondations. La sécurité alimentaire est le résultat combiné de la production, des importations et de l'aide alimentaire.

La grande diversité des régimes de pluies entraîne aussi de grandes différences de disponibilité alimentaire entre régions. Cela entraîne aussi des changements au niveau des échanges commerciaux de saison en saison et d'une année à l'autre.

Le secteur agricole au Burundi occupe une grande importance dans l'économie nationale. Il contribue à plus de 40% au Produit Intérieur Brut (PIB). Le Burundi est largement dépendant du commerce agricole, fortement concentré sur quelques produits agricoles qui constituent la majeure partie de ses exportations. Le secteur agricole représente plus de 90% de l'emploi et plus de 80% de recettes d'exportation.

Cette situation s'explique principalement par un secteur manufacturier balbutiant et un secteur tertiaire peu diversifié. Comme l'agriculture dépend des conditions climatiques, le commerce du pays est lui-même vulnérable aux aléas climatiques.

C'est pour cette raison que dans les différents plans nationaux de développement du pays, la promotion et la diversification des exportations

ont toujours constitué une préoccupation majeure pour les autorités².

Même si les statistiques des échanges régionaux sont difficilement consultables sous une forme directement exploitable, les rapports du commerce montrent qu'en dehors du commerce des services, le commerce intérieur est également dominé par les produits agricoles et d'élevage³. La présente étude se concentre sur trois provinces, à savoir Kirundo, Ruyigi et Mwaro. Le choix de ces provinces a été opéré de manière stratégique. Le Burundi est doté de zones écologiques et ces provinces sont représentatives des diversités écologiques du pays.

Jadis considérée comme le grenier national à cause de ses importantes productions de haricot et de sorgho, mais aujourd'hui frappée de sécheresses prolongées et de très fortes hausses de températures, la **province de Kirundo** est à cheval sur deux régions naturelles, à savoir Bugesera et Bweru, et partage sa frontière avec le Rwanda avec lequel elle entretient des relations commerciales principalement informelles. Dans cette province, l'étude a concerné les communes de Kirundo et Busoni. La commune de Busoni subit régulièrement des sécheresses depuis 2006, qui dévastent les cultures.

La **province de Ruyigi** est elle aussi considérée comme l'un des greniers nationaux à cause de ses importantes productions de manioc, haricot et sorgho. Comme Kirundo, elle est frappée régulièrement de sécheresses prolongées. Elle est à cheval sur deux régions naturelles à savoir Buyogoma et Moso et partage sa frontière avec

la Tanzanie avec laquelle elle entretient principalement des relations commerciales informelles. L'étude a touché les communes de Ruyigi et Nyabitsinda.

La **province de Mwaro** se situe entre trois régions naturelles à savoir Mugamba, Bututsi et Kirimiro. Les effets du changement climatique sont caractérisés par la grêle très forte qui décime ses cultures typiques à savoir le maïs et le blé. C'est une province qui produit aussi la pomme de terre et pratique l'élevage du gros bétail. Elle est réputée pour son dynamisme commercial. Elle compte 17 marchés ruraux hebdomadaires de production et d'approvisionnement qui constituent à plus d'un titre le support principal aux activités commerciales dans la province. Elle abrite un centre de recherche agro-zootéchnique et des agences de plusieurs banques et institutions de microfinance dont la banque de gestion et de financement (BGF), et la caisse coopérative indépendante de l'organisation pour le développement de l'archidiocèse de Gitega (CCI-ODAG). L'étude a touché les communes Gisozi et Nyabihanga.

1.2. Problématique

En matière d'impact du changement climatique et du commerce sur la sécurité alimentaire, on peut observer des problèmes de connexions interinstitutionnelles tant au niveau horizontal qu'au niveau vertical. Plus explicitement, la problématique se pose en termes d'analyse de la production, de traitement et d'échange des informations sur le climat, le commerce et la sécurité alimentaire dans les structures respectives des différentes parties prenantes d'une part, et entre les structures des différents secteurs des parties prenantes d'autre part.

L'étude a ciblé les services publics concernés, c'est-à-dire le Ministère de l'Eau, de l'Environnement de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme ; le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Télécommunications, de l'Information, de la Communication et des relations avec le Parlement ; le Ministère du Commerce, de

l'Industrie, des Postes et du Tourisme ; ainsi que les directions générales de l'administration centrale, les établissements publics et Administrations personnalisées (ISABU, IGEBU, OBPE), le secteur privé, des organisations de la société civile et des institutions internationales ayant des représentations au Burundi.

1.3. Objectifs de l'Étude

L'étude a pour **objectif global** d'apprécier les niveaux de collecte, de traitement et d'échanges d'informations entre les différentes parties prenantes au climat, au commerce et à la sécurité alimentaire, d'analyser les forces et faiblesses de ces systèmes d'information et de proposer des solutions adaptées.

Les **objectifs spécifiques** sont :

- identifier les problèmes qui handicapent la collecte, le traitement et l'échange d'information,
- proposer des solutions alternatives,
- et formuler des recommandations adaptées à chaque partie prenante.

1.4. Importance de l'Étude

Dans la région de la CAE, comme ailleurs, la sécurité alimentaire est une question sensible. On ne pourrait envisager une croissance économique en faisant fi de la sécurité alimentaire.

L'agriculture burundaise a pour mission fondamentale d'assurer à tous les Burundais la sécurité alimentaire en quantité et en qualité. Pour ce faire, elle doit passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale assurant un revenu confortable aux ménages⁴. Les agriculteurs qui participeront à cette mutation profonde doivent être organisés, disposer des qualifications pertinentes et impérativement faire partie des circuits d'information et de communication qui doivent opérer tant horizontalement que verticalement.

L'importance de l'étude réside alors dans le fait que : i) elle met en relief les défis majeurs qui privent les principaux artisans de la sécurité alimentaire de l'information nécessaire, à savoir:

i) les informations agro-météorologiques, les informations agro-écologiques et les informations sur les productions vivrières par saison; ii) elle identifie les problèmes rencontrés par ceux qui sont chargés de collecter, traiter et mettre l'information à disposition des parties prenantes à la sécurité alimentaire; iii) elle propose des solutions alternatives; et iv) elle formule des recommandations à l'adresse de chaque type de partie prenante.

Chapitre 2

Méthodologie

2.1. Cadre analytique

Cette étude de recherche analyse les mécanismes de communication aussi bien dans le sens vertical qu'horizontal sur les questions en rapport avec le lien entre le climat, la sécurité alimentaire et le commerce. Comme il s'agit de comprendre et améliorer les interactions institutionnelles, l'étude s'est intéressée à plusieurs institutions jugées directement ou indirectement concernées ou intéressées par la sécurité alimentaire, le climat et le commerce. Il s'agit principalement des institutions suivantes:

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAGRIE) qui a la mission de veiller, en collaboration avec les autres Ministères ayant la gestion des terres dans leurs attributions, à la sécurité alimentaire de la population par la promotion des cultures vivrières et des productions animales⁵.

Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics et de l'Urbanisme (MEEATU) qui assure la tutelle de l'IGEBU, un établissement public à caractère scientifique créé par le décret N° 100/146 du 30 Septembre 1980. L'IGEBU comprend un département de l'hydrométéorologie et de la climatologie, qui est censé fournir régulièrement de l'information météorologique. Il assure également la tutelle de l'Office Burundais de la Protection de l'Environnement (OBPE), en remplacement de l'INECN. L'OBPE vient d'être récemment créé par le Décret n° 100/240 du 29 Octobre 2014. En 2009, le MEEATU a développé une stratégie nationale et plan d'action en matière d'éducation environnementale et de sensibilisation, en vue de « forger une prise de conscience accrue de toutes les parties prenantes

et susciter leur engagement effectif vers des actions concrètes de protection de l'environnement ».

Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme (MCIPT) qui a la mission d'assurer la régulation et le contrôle des prix pour certains produits agricoles stratégiques. Il assure la coordination des activités de promotion industrielle menées par les institutions nationales, régionales et internationales, notamment dans le secteur de l'agro-industrie⁶.

Ministère de l'intérieur qui constitue un partenaire incontournable dans la diffusion de l'information et la mobilisation des communautés. Ce ministère a pour mission de gérer l'administration du territoire avec des capacités à encadrer et mobiliser la population jusqu'à la base à travers les gouverneurs de provinces et les administrateurs communaux⁷.

Ministère des Télécommunications, de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement (MTICRP) qui veille à la promotion des professionnels des médias. Il coordonne les initiatives et les actions entreprises par différents intervenants en matière de communication. Il assure, en collaboration avec les autres ministères concernés, la promotion, le suivi et la mise en œuvre des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et propose des programmes de formation conséquents.

Organisations de la Société Civile (OSC) et du secteur privé (OSP) qui sont impliquées dans les activités en rapport avec le climat, la sécurité alimentaire et le commerce. Elles diffusent des

informations relatives à ces sujets. A titre d'illustration, la maison de la presse organise des échanges avec des leaders de la population autour de thèmes clairs, relatifs à l'environnement. Le FOPABU fournit des informations visant au développement du monde rural. La CAPAD organise annuellement des foires agricoles nationales, qui sont des occasions privilégiées pour les producteurs agricoles de faire connaître leurs productions. L'INADES-Formation Burundi organise des fora qui réunissent les différents intervenants du secteur agricole. La CFCIB comprend une direction de la communication et du marketing. Elle gère une radio qui diffuse des informations sur les produits commerciaux et les opportunités dans les affaires du commerce.

Institutions et organisations internationales sont aussi concernées par ces secteurs et diffusent des informations sur ces sujets. On peut, à titre illustratif, mentionner que les activités de la FAO au Burundi s'articulent autour de 3 axes dont la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur le secteur rural. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) assure un suivi de la sécurité alimentaire. Sur la base des résultats d'enquête, il fournit régulièrement des informations sous forme de bulletins qui expliquent notamment les facteurs des différentes variations de la productivité agricole. Il est à noter que de nombreux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) interviennent pour le financement du secteur agricole. Il s'agit notamment et par ordre d'importance du FIDA, de la Belgique, de l'Union européenne. La GIZ à travers le projet ACCESS, financé en tant que contribution à la protection internationale du climat et de l'environnement à partir d'un fonds spécial, le « Fonds pour l'énergie et le climat » (EFK). Il fait partie du pôle d'intervention prioritaire « Eau » de la

coopération germano-burundaise et contribue à accroître la résilience de la population à l'égard des effets négatifs du changement climatique dans les domaines d'activité suivants :

- « mainstreaming » du changement climatique et de l'adaptation, c'est-à-dire intégration systématique de ce thème dans tous les processus de décision et à tous les niveaux de la société ;
- Application de mesures d'adaptation dans des bassins versants particulièrement vulnérables ;
- Appui à la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce couvrant l'ensemble du pays.

2.2. Collecte et analyse des informations

La méthodologie adoptée a été participative et inclusive. L'étude s'est focalisée sur la récolte des données (de source documentaire et de terrain), leur traitement et leur analyse ainsi que la rédaction de la version provisoire et de sa correction. L'analyse documentaire a consisté à faire l'assemblage, l'exploitation, l'analyse et la synthèse des documents disponibles et jugés pertinents.

Suite à l'étude préliminaire des différents documents, le travail de terrain a consisté en l'élaboration des outils de collecte des informations, à savoir des questionnaires, des guides d'interview d'individus et en groupes. Ensuite, le travail a consisté à s'entretenir sur le terrain avec les différentes parties prenantes et à enregistrer systématiquement leurs réponses. La rédaction de la première version a été une étape décisive pour avoir un document de travail à soumettre à l'analyse et à la validation par les différentes parties prenantes.

Chapitre 3

État des lieux de la communication

D'une façon générale au Burundi, plusieurs documents politiques mettent en relief des actions se rapportant à l'échange d'information ou affirmant la nécessité d'échange d'information avec des outils classiques comme les réunions, les rapports, les courriers et des outils modernes comme le téléphone et Internet.

Dans un pays où la population est majoritairement analphabète, les médias sont très importants dans la transmission des messages. Ainsi trois types d'outils importants sont utilisés à savoir la presse écrite, l'audio-visuelle et les radios. La presse écrite est relativement peu

présente dans le domaine de la sensibilisation du public.

Comme mentionné plus haut, le changement climatique, le commerce et la sécurité alimentaire sont gérés par des institutions diverses qui d'une part essaient de créer des synergies et d'autre part ne coordonnent pas toujours leurs actions destinées à informer le public en général ou des cibles en particulier. L'analyse Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces (FFOM), ci-après, fait l'état des lieux des interactions institutionnelles au niveau de l'échange d'information, sinon les détails figurent dans les sous titres de ce même chapitre.

Analyse FFOM du cadre institutionnel d'échange d'information sur le climat, la sécurité alimentaire et le commerce

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Existence d'un cadre institutionnel et juridique de la Direction chargée des statistiques et informations agricoles.• Existence de points focaux sectoriels.• Au niveau du MINAGRIE : diffusion de l'information à partir de la DPAAE.• Au niveau du MININTER : Diffusion de l'information à partir de la province.• Existence des cadres d'échange d'informations au niveau des chefs-lieux des provinces.• ISTEERU : organe central de coordination technique des activités du Système Statistique National.	<ul style="list-style-type: none">• Inexploitation du peu d'information rendue disponible.• Faible capacité d'un cadre favorable de sensibilisation des décideurs.• Faible capacité de synergie entre les politiques sectorielles.• Données sur la sécurité alimentaire, le climat et le commerce lacunaires.• Insuffisance de mécanisme d'harmonisation des méthodologies de collecte des données par les divers intervenants.• Insuffisance de ressources humaines qualifiées, en journalisme, statistiques et changement climatique au niveau de l'ISTEERU, du MEEATU, du MTICRP, etc.• Faibles capacités techniques (matériel inadapté, manque de moyens de déplacement) des services chargés de collecter l'information.

<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage de 4 radios communautaires en 2011. 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de synergie au niveau de la collecte des informations. • Faibles capacités des structures chargées de diffuser l'information. • Absence d'un cadre formel de coordination des interventions en matière d'échange d'informations. • Non prise en compte des groupes les plus vulnérables dont les femmes et les producteurs ruraux. • Insuffisance des centres d'échanges d'information • Insuffisance de radios communautaires. • Absence de mécanisme de partage des informations. • Difficulté d'harmonisation de diffusion des messages aux communautés par les divers intervenants.
<p>Opportunités</p>	<p>Menaces</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un cadre de partenariat sur les activités traitant de la sécurité alimentaire. • Décentralisation du MINAGRIE jusqu'au niveau des collines. • Existence des Comités de Développement Communautaire (CDC) • Généralisation de la fibre optique. • Possibilité de produire des publications en synergie. • Volonté du Gouvernement de rouvrir l'école de journalisme. • Présence des ONG internationales dotées de moyens humains et matériels adaptés. • Confessions religieuses réputées pour leur forte capacité de mobilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires peu habitués au partage de l'information. • Diffusion d'information dans un sens mais sans information retour de la part des bénéficiaires. • Instabilité de la tutelle administrative dont dépendent les producteurs des services statistiques sectoriels. • Dépendance des financements des partenaires financiers du MINAGRIE pour la conduite des enquêtes. • Un bon nombre de sources d'information inaccessibles aux analphabètes (comme les journaux). • Caractère relativement onéreux du processus de production de l'information.
<p>Source : Tableau construit par l'auteur à partir des informations de source documentaire et d'interviews.</p>	

• **Relations fonctionnelles de l'analyse FFOM en matière d'échange d'information sur le climat, la sécurité alimentaire et le commerce**

La loi N° 1/17 du 25 septembre 2007 portant organisation du système statistique est intervenue pour répondre à un besoin d'opérationnalisation du Système Statistique National (SSN) en place. Il définit les missions des services et organismes chargés de la production et de la diffusion des

données statistiques au Burundi⁸. Le SSN pourrait être développé comme un système efficace de partenariat public et privé dans le secteur de la communication, pour servir aussi de partenariat sur les activités traitant de la sécurité alimentaire. Il pourrait aussi contribuer à résoudre le manque d'harmonisation des méthodologies de collecte et de diffusion des messages aux communautés par les divers intervenants.

Le MINAGRIE est décentralisé jusqu'au niveau des collines. Il existe de nombreux prestataires de services dans le secteur agro-sylvo-pastoral, notamment des ONG internationales jouissant d'expériences variées dans l'exécution des projets de développement agricoles. De même, les CDC sont plus ou moins fonctionnels sur toutes les collines du pays. Certains projets, comme ceux exécutés par le FIDA, mettent en place des structures communautaires. Même si elles ne sont pas toutes sur le terrain, les associations sans but lucratif se comptent par milliers au Burundi.

La présence sur terrain de différents intervenants du secteur public et privé pourrait servir de relais pour contribuer à résoudre le triple problème d'insuffisance de mécanisme de partage de l'information, de centres d'échange d'information et de radios communautaires. Par ailleurs, au niveau des chefs-lieux des provinces, l'expérience initiée des cadres d'échanges d'information pourrait être généralisée pour, d'une part, pallier à la faible capacité de sensibilisation des décideurs et, d'autre part, servir de modèle au niveau d'autres entités administratives telles que les communes, les zones et les collines.

Le Gouvernement du Burundi a la ferme volonté de rouvrir l'école de journalisme. Si cet engagement devait se traduire par des actes, il contribuerait à résoudre l'insuffisance des ressources humaines qualifiées. Certaines ONG internationales pourraient, moyennant un bon partenariat, contribuer à renforcer les capacités techniques de certaines structures chargées de diffuser l'information.

Le Burundi est en train d'installer la fibre optique pour une connexion haut débit. La généralisation de la fibre optique pourrait révolutionner la communication tant à l'intérieur qu'à l'extérieur qui, actuellement souffre de l'insuffisance des avancées technologiques rendant ainsi l'échange d'information et la communication très difficile.

L'ISTEEBU a été érigé en organe central de coordination technique des activités du Système Statistique National. Cette position de l'ISTEEBU pourrait être renforcée pour contribuer à

résoudre le manque de synergie entre les différentes politiques sectorielles et au niveau des différents intervenants en ce qui concerne leurs publications.

Certains partenaires sont encore peu habitués à la culture et au partage de l'information⁹. Certains gardent l'information pour eux-mêmes, d'autres lui donnent un caractère de discrétion, d'autres ont tendance à la monnayer. Il n'y a pas de mécanisme de restitution ou d'évaluation de l'efficacité de l'information diffusé. Les secteurs public et privé ont besoin de nouer des relations de partenariat pour rationaliser la collecte et de partage de l'information. Si ce pari est gagné, il nécessitera une harmonisation des méthodologies, de traitement et d'analyse des données et de partage d'information entre les intervenants.

Le MINAGRIE dépend des partenaires financiers pour la conduite des enquêtes. De plus, le processus de production de l'information revêt un caractère très onéreux. Le rétablissement des moniteurs agricoles, réputés polyvalents au niveau des collines et proches des petites exploitations pauvres, pourrait alléger le coût des enquêtes. En effet, le MINAGRIE et l'ISTEEBU pourraient renforcer leurs capacités et les utiliser comme des enquêteurs. Ainsi, ils pourraient être mieux rémunérés et avoir aisément les moyens de communiquer avec les vétérinaires, les et agronomes communaux et les DPAAE.

De nombreuses sources d'information, comme les journaux, sont inaccessibles aux petits producteurs démunis et ne peuvent pas servir aux analphabètes représentant près de 60% en milieu rural. Les confessions religieuses sont connues pour leur forte capacité de mobilisation des populations. Certaines, parmi elles, recourent aux activités de développement comme moyen de chercher des adeptes. L'analphabétisme est un problème qui, à terme, peut être résolu moyennant l'implication de différentes parties prenantes dont les confessions religieuses.

Dans cette analyse, on note l'insuffisance de la prise en compte des groupes vulnérables dont les femmes et les producteurs ruraux. Là aussi

les confessions religieuses, avec leur forte capacité de mobilisation, peuvent être mises à contribution dans cette approche.

données sur le mode de vie des populations, des décisions politiques, des textes légaux et réglementaires, etc.

3.1. Collecte des informations

Pour agir efficacement, les parties prenantes à la sécurité alimentaire, au climat et au commerce ont besoin d'échanger l'information qui comprend des données scientifiques sur l'environnement, des données sur l'économie, des

Le tableau ci-après récapitule les méthodologies, les approches utilisées et préconisées de quelques parties prenantes des secteurs public et privés, des OSC et des institutions internationales et fait des commentaires. Les détails sur la collecte, le traitement et la diffusion de l'information sont détaillés tout au long du troisième chapitre.

Analyse des mécanismes de diffusion et collecte de l'information par les différentes parties prenantes au Burundi

Institution/ Organisation	Méthodologie	Approche utilisée	Approche préconisée	Commentaires
MINAGRIE	<p>Collecte : Enquêtes sur terrain, SIG, méthode statistique, Observations, interviews, jugements d'experts</p> <p>Traitement : statistique, informatique, synthèse, vérifications</p> <p>Diffusion : Médias, documents audio visuels</p>	<p>Sources : Démembrements (Moniteur, agronome/vétérinaire, DPAE, Porte-parole), IGEBU, FAO, PAM, FIDA etc.</p> <p>Traitement : DPAE, Direction des statistiques</p> <p>Diffusion : Démembrements, Porte-parole, AMISTA, RTNB, radios et télévisions privées, séminaires, vulgarisation, etc.</p> <p>Cibles : Agri-éleveurs</p>	Le MINAGRIE a un besoin de plus de synergie avec les organisations/institutions à vocation commerciale et l'ISTEEBU	Le MINAGRIE entretient des relations limitées avec le MCIPT
MCIPT	<p>Collecte : Observations, interviews, jugements d'experts</p> <p>Traitement : vérifications, synthèse</p> <p>Diffusion : Médias, documents audio visuels</p>	<p>Sources : 4 bureaux régionaux et partenaires</p> <p>Traitement : Cabinet, Services</p> <p>Diffusion : Radiotélévisions, Bureaux régionaux, réunions, séminaires</p> <p>Cibles : Commerçants</p>	Le MCIPT a besoin de mettre un accent sur le lien entre la variation des prix et le changement climatique	L'information du MCIPT met un accent sur la variation des prix sans faire le lien avec le changement climatique pour les denrées alimentaires

Institution/ Organisation	Méthodologie	Approche utilisée	Approche préconisée	Commentaires
MEEATU	<p>Collecte : Observations, interviews, jugements d'experts</p> <p>Traitement : Vérifications</p> <p>Diffusion : Médias, documents audio visuels.</p>	<p>Sources : Démembrements (IGEBU, OBPE, etc.)</p> <p>Traitement : Cabinet et démembrements</p> <p>Diffusion : Guides, Porte-parole, RTNB, Séminaires, radios et télévisions privées, Clubs, documents de sensibilisation</p> <p>Cibles : Tout public</p>	Le MEEATU a besoin d'exécuter l'engagement du MINAGRIE et de l'IGEBU de se doter d'un bulletin météorologique qui serait diffusé quotidiennement sur les ondes de la télévision nationale burundaise.	Comme certains services du MEEATU appartenaient initialement au MINAGRIE, ces 2 ministères ont des liens historiques et doivent adopter des synergies surtout en matière de changement climatique.
ADISCO	<p>Collecte : Etudes sur terrain, Observations sur les marchés, interviews, Réunions, Jugements d'experts</p> <p>Traitement : vérifications, synthèse</p> <p>Diffusion : Médias et documents audio visuels.</p>	<p>Sources : Démembrements, Etudes, observations</p> <p>Traitement : Siège</p> <p>Diffusion : Bulletin, Papier, Site web, Radios et télévisions, rapports, séminaires, foires, vulgarisation.</p> <p>Cibles : Agri-éleveurs, micro entrepreneurs, partenaires</p>	L'ADISCO a besoin d'adopter une synergie avec les autres OSC, comme CAPAD, pour minimiser les dépenses liées à la diffusion de l'information	L'ADISCO est confrontée à d'importantes charges liées à la diffusion de l'information sur les ondes de la RTNB.
FAO	<p>Collecte : Etudes, enquêtes sur terrain.</p> <p>Traitement : vérifications, synthèse</p> <p>Diffusion : Médias, documents audio visuels</p>	<p>Sources : Démembrements, enquêtes, études</p> <p>Traitement : Siège</p> <p>Diffusion : Plateforme de la sécurité alimentaire, Bulletin du système des NU, site web</p> <p>Cibles : Tout public</p>	Comme il travaille avec le MINAGRIE et d'autres partenaires, il a besoin de contribuer à généraliser la constitution des hangars de stockage	La FAO réalise des enquêtes sur la disponibilité des produits agricoles.
PAM	<p>Collecte : Etudes, enquêtes sur terrain.</p> <p>Traitement : vérifications, synthèse</p> <p>Diffusion : Médias, documents audio visuels</p>	<p>Sources : Démembrements, enquêtes, études</p> <p>Traitement : Siège et démembrements</p> <p>Diffusion : Plateforme de la sécurité alimentaire, rapports, bulletin du système des NU, site web</p> <p>Cibles : Tout public</p>	Comme il travaille avec le MINAGRIE et d'autres partenaires, il a besoin d'étendre l'expérience à tout le territoire national	Le PAM réalise des enquêtes dans des <i>régions ciblées</i> en collaboration avec le MINAGRIE.
Source : Tableau construit par l'auteur à partir des informations de source documentaire et d'interviews.				

Le MINAGRIE est vraisemblablement l'institution la mieux organisée pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information compte tenu de sa décentralisation, de son partenariat diversifié et de son approche méthodologique variée. Son approche devrait néanmoins être harmonisée avec celle des institutions décrites ci-dessus. De même, en comparaison avec les deux autres provinces, Ruyigi et Mwaro semblent être mieux organisées pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information compte tenu du cadre d'échange d'information provincial piloté par la DPAE, de la synergie des médias opérationnelle aux chefs-lieux des provinces et de la création du « Comité mixte Burundi-Tanzanie » pour le cas spécifique de Ruyigi pour échanger l'information avec la Tanzanie sur la disponibilité du riz, du manioc et du haricot.

3.1.1. Collecte des informations par les ministères

Les cabinets ministériels reçoivent des informations essentiellement de leurs propres démembrements (directions générales, départements, institutions sous leur tutelle). Ils reçoivent également les informations des démembrements d'autres institutions publiques, du secteur privé, des OSC et des institutions internationales.

a. MINAGRIE

• *Flux verticaux*

Le MINAGRIE compte des agents sur le terrain jusqu'aux collines. Depuis le moniteur agricole basé sur la colline, l'information parvient au cabinet du MINAGRIE, sous forme de rapport écrit ou verbal, en passant respectivement par le technicien agricole, l'agronome /vétérinaire communal, la DPAE et la cellule de coordination des DPAE au niveau du cabinet. Chaque DPAE comprend un service de formation, de vulgarisation, de recherche et développement, et d'appui aux OPA. La DPAE : i) élabore les programmes d'activités et appuie les PCDC en matière d'agriculture et d'élevage, ii) assure la vulgarisation et la diffusion des outils didactiques dans les structures provinciales, communales, des

zones et des collines de l'agriculture et de l'élevage, iii) distribue des fiches techniques de production en collaboration avec la FAO.

Les informations collectées par les DPAE et transmises au cabinet du MINAGRIE portent sur la disponibilité et les besoins des engrais en vente dans toutes les provinces, les prix pratiqués et le contrôle de la qualité. Elles portent aussi sur les flux migratoires et les invasions des maladies et ravageurs. Ces dernières informations permettent au cabinet du MINAGRIE d'agir rapidement et préventivement le cas échéant.

Notons que la Direction Générale de la Planification Agricole et de l'Élevage (DGPAE) est dotée d'une direction des statistiques et informations agricoles qui produit les données statistiques suivantes : i) la production agricole (vivres, cultures industrielles, intrants), ii) la sécurité alimentaire, iii) les prix des denrées agricoles, iv) la production animale, de la pêche et de la pisciculture, v) des épizooties, vi) l'inventaire des cheptels.

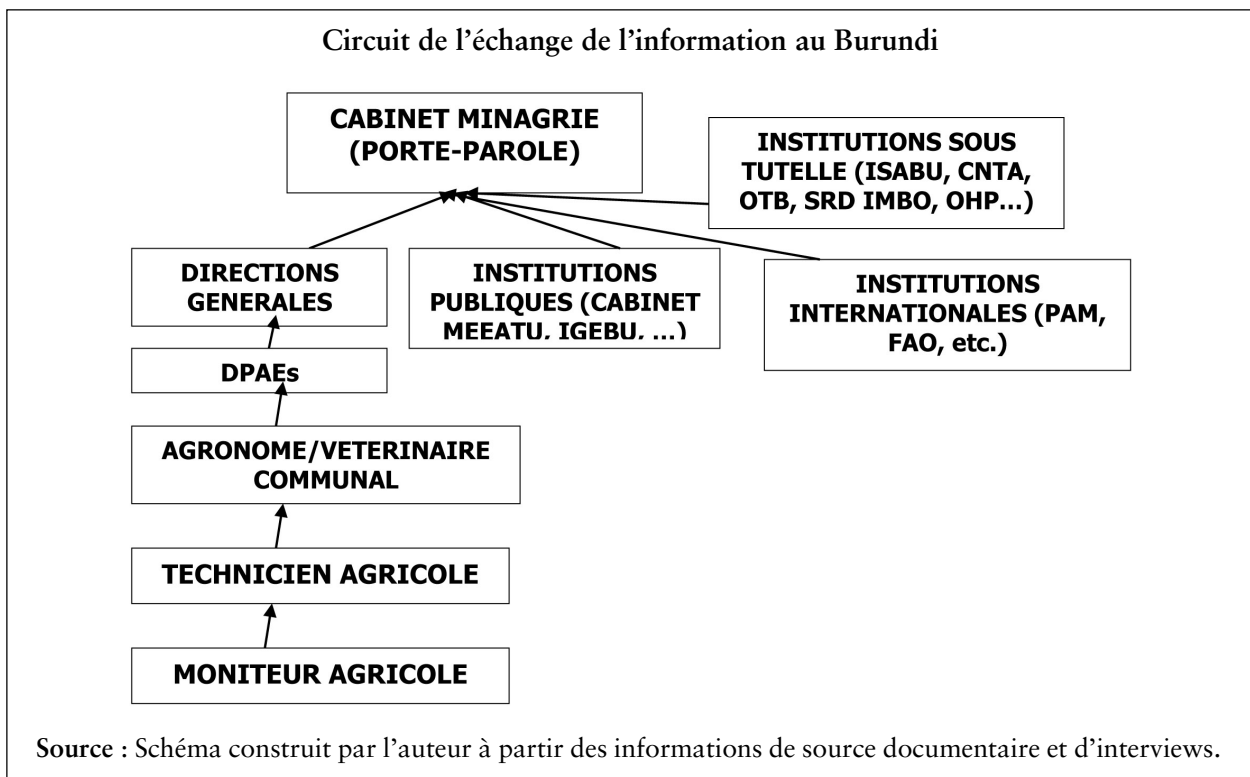
Le MINAGRIE reçoit aussi des informations de l'IGEBU qui envoie des prévisions météorologiques par voie électronique.

• *Flux horizontaux*

Le cabinet du MINAGRIE reçoit les informations en provenance:

- du cabinet du MEEATU à l'occasion des réunions ou d'événements auxquels il est convié
- d'échanges entre les porte-paroles des deux ministères qui sont en contact permanent,
- des résultats d'enquêtes initiées par le PAM dans le cadre du « Food Security Monitoring System », etc.

Le schéma ci-après montre le circuit de l'information allant du MINAGRIE au moniteur agricole, sans oublier les autres sources en dehors de la structure du ministère. Lors de la diffusion, l'information emprunte le même circuit dans le sens inverse.



b. MCIPT

Le cabinet du MCIPT, est informé par ses Bureaux Régionaux du Commerce basés à Kayanza, à Gitega et à Makamba. Au Bureau Régional de Kayanza, qui a fait l'objet de visite, il existe une structure appelée « Commission provinciale chargée du suivi et de l'évaluation des prix ». Elle est présidée par le chef du Bureau. La vice-présidence est assurée par le conseiller économique du gouverneur. L'administrateur de la commune Kayanza est son secrétaire. Les autres membres sont le procureur, le chargé de la documentation, le commissaire de la police de sécurité intérieure, le représentant des consommateurs, le comptable de province et le gérant du dépôt de la Brasserie et Limonaderie du Burundi (BRARUDI).

Le Bureau organise des réunions des représentants des commerçants et des autorités administratives de la province au moins une fois tous les trois mois. En cas d'irrégularité (par exemple un cas grave de fraude signalé sur une frontière avec un Etat voisin) ou d'une communication officielle (par exemple des discussions sur des changements des prix d'un

produit), la réunion est ouverte à tout le monde. Le Bureau transmet ses rapports au Directeur du Commerce Intérieur avec une copie au Directeur Général du Commerce et au Gouverneur de Kayanza.

Ce bureau suit attentivement la situation des produits y compris ceux dont les prix sont réglementés à savoir les produits BRARUDI, le carburant et le sucre de la Société Sucrière du Moso (SOSUMO). Il fait régulièrement un relevé des prix des produits locaux au marché de Kayanza et dans les marchés des collectivités locales. Toutes ces informations sont transmises à la hiérarchie. Comme le secteur agricole (DPAE) et le secteur du changement climatique ne sont pas représentés au sein de la commission, la probabilité que l'information collectée, c'est-à-dire les relevés de prix, ne fasse pas de lien avec le changement climatique et la sécurité alimentaire est élevée. De là on conclut que l'information sur le commerce, basée seulement sur le relevé des prix, est insuffisante car, pour les produits agricoles, elles n'expliquent pas les différentes variations de prix en lien avec le changement climatique.

c. MTICRP

Le cabinet du MTICRP dispose d'un important organe de diffusion de l'information à savoir « Le Renouveau du Burundi ». Pour collecter l'information relative à la sécurité alimentaire, au climat et au commerce, ce quotidien dispose de trois principales sources à savoir: i) des ateliers organisés par ses partenaires autour de ces thèmes et auxquels il est convié, ii) des documents élaborés par des experts et traitant de ces sujets, iii) des interviews des spécialistes de ces domaines conduits par ses journalistes¹⁰. Tous les lecteurs du journal « Le Renouveau », y compris les étrangers ou la diaspora burundaise peuvent consulter web www.ppbd.com qui contient l'information diffusée par le journal. Pour améliorer l'échange d'information, le journal compte constituer une base de données ainsi que des adresses notamment électroniques de tous les partenaires constituant des lecteurs virtuels du journal ou cette fois ci des sources potentielles d'information pouvant intéresser le Renouveau. De là on conclut que l'information collectée par cet organe coûte cher dans la mesure où elle est produite quotidiennement pour ne servir que des lecteurs minoritaires qui comprennent la langue française.

d. Provinces

Au niveau de chaque province, il existe plusieurs structures aux missions variées. De par leurs activités, elles sont d'importantes sources d'information sur la sécurité alimentaire, le climat et le commerce, pour les cabinets ministériels et pour les autres parties prenantes horizontalement (de la base au sommet et vice-versa) et verticalement (collaboration entre différents services œuvrant dans la province). Ces structures ont la possibilité d'échanger l'information entre elles au niveau de la province, tout comme certaines d'entre elles ont la latitude de descendre au niveau des communes, des zones, voire des communautés, pour diffuser l'information. Il s'agit notamment:

- des cadres d'échanges sur tout le quotidien de la province. Ce cadre s'appelle « Comité mixte de sécurité » à Kirundo¹¹, « Groupe sectoriel de l'agriculture et du développement rural » à Ruyigi¹² et Groupe Sectoriel Agriculture-Elevage-

Développement Rural-Environnement » à Mwaro¹³. Ce cadre réunit tous les services provinciaux et d'autres intervenants dont les ONG et les médias,

- du Comité Provincial de Développement Communautaire (CPDC) présidé par le Gouverneur
- de la DPAE qui organise régulièrement des réunions thématiques à l'intention de tous les acteurs de la sécurité alimentaire.

e. Communes

Au niveau de la commune, il existe aussi plusieurs structures ou services dont les activités sont d'importantes sources d'informations sur la sécurité alimentaire, le climat et le commerce. Il s'agit :

- du point focal (à Kirundo),
- de l'Agronome communal,
- du Vétérinaire communal,
- du Conseil Communal (CC),
- du Comité de Développement Collinaire (CDC), etc.

Dans les communes, pour collecter des informations, ces structures ou services font des descentes sur terrain et ont la possibilité d'observer des cultures, organisent des réunions et produisent des rapports réguliers ou circonstanciels (notamment en cas de catastrophes), diffusés à plusieurs niveaux. L'Administrateur communal reçoit des informations du CDC. Les procès-verbaux des réunions du CC sont envoyés au Gouverneur, et le CC participe aux réunions organisées par le Gouverneur.

La DPAE et les responsables des projets exécutés dans les circonscriptions de ces mêmes DPAE invitent les membres des CCDC à participer aux ateliers de formation. A Mwaro, le CCDC est un organe qui ne dépend pas hiérarchiquement de l'autorité communale. Il donne son rapport aux Sénateurs élus dans la Province. Il donne aussi rapport au Conseil Provincial de Développement (CPD), sans cependant recevoir d'information en retour¹⁴.

Les organisations communautaires, liées par des chaînes de solidarité, traitent et échangent des

informations avec l'agronome communal et le vétérinaire communal¹⁵. Au sens de la DPAAE, une chaîne de solidarité est un système de crédit en nature instauré dans un contexte de crise marqué par l'insolvabilité des bénéficiaires cibles, à savoir les populations les plus démunies et qui souffrent de l'inexistence d'un crédit adapté à leurs conditions.

Dans leurs réunions, ces structures ou services y invitent d'autres services ou organisations comme les chefs de collines qui enrichissent les débats et permettent de diversifier les informations. L'agronome communal informe la DPAAE qui a la compétence d'alerter les institutions internationales comme la FAO. Pour informer le plus grand nombre possible de personnes, il utilise les canaux les plus efficaces de transmission d'information notamment via des communiqués lus dans des églises et autres rassemblements des confessions religieuses. Ces dernières ont la possibilité d'informer un grand nombre de population lors des rassemblements des fidèles.

Au niveau de la zone¹⁶ et de la colline, il existe des autorités ou entités comme le Chef de zone, le Chef de colline, le Chef de secteur, le Technicien agricole (au niveau de la zone qui s'occupe à la fois des aspects agricoles et vétérinaires), le Moniteur agricole (au niveau de la colline), le CDC, qui interagissent et au sein desquelles se fait l'échange d'information. A titre d'illustration, le Moniteur agricole travaille avec le chef de colline et transmet régulièrement ses rapports à l'agronome communal. Remarquons, en passant, que la RTNB dispose d'antennes au niveau des communes et des collines¹⁷.

3.1.2. Collecte des informations par le secteur privé et les OSC

Pour collecter les informations, le secteur privé et les OSC utilisent plusieurs voies et moyens dont:

- **le téléphone** : comme certaines OSC et le secteur privé ont des agents sur terrain, elles utilisent le téléphone pour collecter les informations surtout urgentes
- **les interviews et enquêtes sur le terrain** : certaines OSC surtout les médias utilisent les interviews pour collecter les informations. Parmi elles il y en a qui ont des moyens financiers et humains pour collecter des informations par des enquêtes,
- **les réunions** : le secteur privé et certaines OSC organisent des rencontres régulières avec des groupes d'agriculteurs locaux dans le cadre de leurs projets,
- **les comptes rendus des réunions ordinaires, des séminaires, des ateliers** : lors de ces différentes rencontres, les participants émettent de nombreux avis et considérations dont les comptes rendus sont de bonnes sources d'informations pour les OSC et le secteur privé,
- **les reportages** : c'est un autre moyen de collecte des informations utilisé surtout pour les médias,
- **les rapports** : les organisations publiques et privées produisent régulièrement des rapports à plusieurs fins, qui sont aussi de bonnes sources d'informations,
- **les dépêches** : les journalistes des médias privés, et publics, ont recours à cette voie pour collecter les informations,
- **les réunions de rédaction** : dans certaines provinces, comme Ruyigi, les journalistes des différents médias se rencontrent pour rédiger ensemble leurs articles. Comme chacun est censé partager ses informations, cette séance est une autre source d'information,
- **les interviews des autorités (radios nationale et privées) et des experts** : les avis donnés par des experts sur un sujet donné lors de ces entretiens sont de bonnes sources d'information gratuites à la portée des OSC,
- **l'exploitation des documents pertinents** : c'est aussi une autre source d'information surtout pour les journaux, tels que « Le Renouveau du Burundi »,
- **les animateurs** : certaines OSC, surtout celles spécialisées dans la vulgarisation de l'information, des techniques culturelles par exemple, ont des animateurs sur terrain. Lors des séances de vulgarisation, elles en profitent pour collecter l'information,
- **les observations** : certaines organisations n'ont pas besoin d'utiliser des moyens coûteux pour collecter l'information. A titre d'illustration, de simples observations des champs leur

permettent de collecter l'information sur la qualité de la récolte.

3.1.3. Collecte des informations par des institutions internationales

Comme mentionné plus haut, les institutions internationales collectent leurs informations avec des méthodes plus ou moins avancées et qu'elles diffusent à travers plusieurs canaux. Concernant en particulier le PAM, il assure un suivi de la sécurité alimentaire. Pour collecter l'information, il effectue des enquêtes dans des régions ciblées en collaboration avec le MINAGRIE et fait des études sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans le cadre du « Food Security Monitoring System »¹⁸.

Le FIDA encourage l'appropriation par les communautés rurales de la reconstruction de leur capital social, des processus de production et d'emploi. Il collecte d'importantes quantités d'informations en mettant en œuvre de nombreux projets sur tout le territoire national¹⁹. À titre d'illustration, le projet Programme Transitoire de Reconstruction Post-Conflict (PTRPC), du FIDA apparaît au budget général révisé de 2014 avec un montant de 1.665.772.591 FBu et couvre les provinces de Bujumbura rural, Bururi et Ruyigi. Le Projet d'Appui à l'Intensification et à la Valorisation Agricoles au Burundi, PAIVA B, apparaît au même budget avec un montant de 7.767.093.938 FBu et couvre les provinces de Cibitoke, Gitega, Karuzi, Kayanza, Bubanza et Muramvya²⁰. Lors de leur mise en œuvre, ces projets communiquent horizontalement entre eux tandis que le FIDA communique avec ses partenaires, dont le MINAGRIE, d'autre part. Ainsi, il fournit de précieuses informations sur le secteur agricole. Il est à noter que le FIDA est une organisation internationale qui, souvent, met en œuvre des projets en partenariat et dont les interventions contiennent au moins un élément qui reflète une sensibilisation aux problèmes environnementaux²¹. La FAO est partenaire au projet PAIVA B par exemple.

La FAO collecte, analyse et diffuse l'information sur le secteur rural qui constitue, d'ailleurs un des trois axes d'articulation de ses activités. Elle

commandite des études, collecte l'information sur les données concernant la production agricole.

Le PNUD collecte l'information à partir des images satellite de quelques provinces et mène des études sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

3.1.4. Défis à relever dans la collecte des informations

Ils sont de plusieurs ordres. Nous pourrions les classer en trois catégories.

a. Défis d'ordre institutionnel

Le premier défi à relever est d'ordre institutionnel, c'est-à-dire un manque de synergie entre les politiques sectorielles des intervenants. Cela se traduit par une absence de un cadre formel de coordination des interventions en matière de collecte d'information. Chaque intervenant agit en solitaire. A titre d'illustration, le MINAGRIE a un département des statistiques et informations agricoles qui détient une banque de données statistiques. En même temps, l'Institut des Statistiques et Etudes Economiques, ISTEEDU, est une autre institution publique chargée de la statistique. Il ne serait pas étonnant que ces institutions se retrouvent sur le même terrain pour exécuter le même travail.

Le MEEATU, le MINAGRIE et le MTICRP diffusent toute l'information, sur le changement climatique et la sécurité alimentaire, sur les ondes des radios et télévisions en ciblant le public, les communautés locales et les agri-éleveurs, mais chaque ministère le fait isolément. Le MINAGRIE a une tranche à la RTNB et reçoit l'information météorologique de l'IGEBU, mais la synergie entre ces deux institutions tarde à se concrétiser. Rappelons que l'IGEBU et le MINAGRIE avaient pris l'engagement de publier quotidiennement un bulletin météorologique sur les ondes de la RTNB mais le bulletin est toujours attendu. Le MINAGRIE et le MICPT sont rarement en contact²².

Ces défis d'ordre institutionnel ne sont pas insurmontables. Au chef-lieu de la province de Ruyigi, des commerçants, appuyés par l'autorité

provinciale, sont parvenus à créer un « Comité mixte Burundi-Tanzanie » pour échanger l'information sur la disponibilité du riz, du manioc et du haricot. Avec cette information et d'autres arrangements, les commerçants n'auront même pas besoin de se déplacer pour conclure le marché. Le système est prometteur dans la mesure où sur de simples documents, ces denrées alimentaires pourront circuler de la Tanzanie au Burundi et vice versa²³. Un tel arrangement profite, sans doute, à d'autres provinces étant donné que les commerçants sont toujours en quête de meilleures opportunités de vente.

b. Défis d'ordre humain, matériel et financier

Certains ministères souffrent de l'insuffisance de ressources humaines qualifiées. Si le MINAGRIE et le MCIPT ont la possibilité de trouver des cadres qualifiés et formés au Burundi, les autres ministères n'ont pas toujours cette chance. Pour la formation qualifiante et le perfectionnement dans les domaines du changement climatique et des statistiques, les ministères ou organisations concernés doivent envoyer leurs cadres à l'étranger ou alors leur permettre de suivre des cours par correspondance. C'est ainsi que, dans ses démembrements, le MEEATU se contente des géographes, des biologistes et des agronomes avec des capacités inadéquates. En effet, à leur recrutement ces cadres n'ont pas de connaissances suffisantes sur certains aspects de la gestion environnementale comme l'adaptation au changement climatique. Sans renforcement de capacités, ils ne pourraient pas comprendre comment faire le lien entre la sécurité alimentaire, le changement climatique et le commerce.

L'insuffisance des moyens financiers et matériels est un autre défi extrêmement important. C'est un grand handicap à la collecte et à la diffusion de l'information qui représentent un coût de production très élevé. Les spots, pour informer les agriculteurs, coûtent au MINAGRIE 460.000 FBu par trimestre.

En outre, il est difficile de collecter des informations sans moyen de déplacement, alors

que le Burundi applique ce qu'il a appelé le « système de charroi zéro ». C'est-à-dire que les services publics fonctionnent avec un charroi extrêmement réduit. Une DPAE dispose d'un seul véhicule tandis que les agronomes communaux n'ont pas de moyens de déplacement.

Un autre exemple frappant est la marge de manœuvre réduite laissée au chef du Bureau Régional du Commerce à Kayanza en termes de communication²⁴. Lui-même n'a pas de moyen de déplacement, et se voit imposer un quota de 7.500 FBu (moins de 5\$US) de consommation téléphonique par mois pour communiquer avec les quatre provinces du nord à savoir Ngozi, Kayanza, Kirundo et Muyinga, ainsi que la transmission d'information urgente à Bujumbura.

c. Défis d'accès aux bonnes sources d'information

Les défis sont liés entre eux. D'une part, l'accès aux bonnes sources d'information, requiert d'importants moyens comme des véhicules tout terrain. Ceci est en contradiction avec une décision du gouvernement burundais appelé « charroi zéro », qui prévoit d'utiliser le moins de véhicules possible. Pour avoir la bonne information au bon moment, le porte-parole doit téléphoner et souvent il n'a pas assez de crédit dans son téléphone portable²⁵. Le responsable, en quête d'information, doit être sur terrain, tenir des réunions régulières, exploiter les rapports des projets de sa circonscription, suivre les chaînes de solidarité communautaire. Plus concrètement, pour le vétérinaire de Ruyigi, le demandeur d'information doit passer beaucoup de temps avec les CDC, suivre les exploitations en utilisant l'approche « Farmers, Field, School (FFS) » (Champ, École, Paysan), mais tout cet effort a un coût²⁶. Une réunion a été tenue entre l'IGEBU et les DPAE au sujet de l'accès aux informations météorologiques de cet institut. Pour les correspondants de l'ABP, pour avoir la bonne information, l'opération peut s'avérer périlleuse car certains partenaires sont peu habitués à la culture et au partage de l'information. Certains responsables, qui devaient donner de l'information, refusent même parfois de coopérer avec les médias²⁷.

D'autre part, le manque d'harmonisation de méthodologie de collecte des informations chez divers intervenants est une réalité. Les données lacunaires et incorrectes²⁸ sont monnaie courante dans la mesure où les méthodologies pour les collecter varient d'une organisation à une autre. L'ISTEEBU a choisi la méthode d'enquête à partir de tirages aléatoires et a récemment commencé à élaborer des outils méthodologiques de collecte de données qui seront validés prochainement²⁹. Les services des DPAE, qui collectent les informations sur terrain utilisent eux des méthodes apparentées aux enquêtes mais maîtrisent difficilement ces procédures et méthodes malgré les formations reçues.

3.2. Traitement des informations

De part leurs missions, certaines organisations sont chargées de traiter les informations avant de les diffuser. C'est le cas des professionnels des médias. Toutefois, les correspondants provinciaux de la RTNB/ABP ne sont pas formés dans le domaine du traitement de l'information technique spécialisée, comme par exemple les informations sur le climat, le commerce et la sécurité alimentaire. Ils éprouvent donc des difficultés à établir les liens entre ces trois secteurs. En guise de traitement, ils se contentent de vérifier et d'équilibrer l'information. Pour équilibrer l'information, les correspondants de la RTNB multiplient les sources d'information en s'adressant notamment aux administratifs à la base et en amont.

L'information une fois traitée de cette façon par ces correspondants envoyés à Bujumbura. La RTNB se charge alors de la diffuser. Le Service National des Renseignements (SNR) exploite tout particulièrement les informations de source officielle. D'autres radios privées, comme Isanganiro, Bonasha, Radio Publique Africaine (RPA), et d'autres peuvent également relayer l'information.

Notons que les radios privées sont nombreuses et continuent de naître tandis que les chaînes de télévision existent en nombre limité. La presse audiovisuelle comprend : la RTNB, la Radiotélévision Salama, la télévision

Renaissance, la télévision Héritage, la radio Bonasha FM, la radio CCIB FM+, la RPA, la radio Isanganiro, la radio Rema FM, la radio Ijwiry'Amahoro, la radio Maria Burundi, et la radio Espoir d'Afrique³⁰. Certaines sont gérées par des associations sans but lucratif, comme des confessions religieuses. La BBC, la Radio France Internationale et la Voix d'Amérique sont aussi accessibles surtout à Bujumbura.

À part les professionnels des médias, certaines institutions, comme les DPAE Kirundo, vérifient d'abord les informations en provenance de leurs démembrés, au besoin avec des journalistes³¹, puis les transmettent à qui de droit. Toutefois, d'autres institutions, comme certains agronomes communaux, transmettent les informations à l'état brut, sans doute par besoin de rapidité.

3.3. Diffusion des informations

Au Burundi, les informations concernant le climat, la sécurité alimentaire et le commerce sont diffusées à travers plusieurs canaux :

- **Informations diffusées oralement en kirundi, français, anglais et kiswahili par des radios ou télévisions publiques ou privées**, aux groupes cibles composés essentiellement par le grand public, les communautés locales, par des animateurs ou éducateurs ou les médias. Ces informations sont collectées dans des documents ou issues des observations sur terrain ou de l'expérience propre de ceux qui les diffusent.
- **Informations diffusées oralement par des téléphones fixes et portables**. Le SMS est devenu un canal de communication extrêmement important. Le nombre d'abonnés aux compagnies de téléphone portable s'élève à plus ou moins un million.
- **Informations diffusées oralement à travers des ateliers, des séminaires**. Ces informations sont confectionnées très souvent en français et rarement en kirundi si les animateurs sont issus des institutions étatiques. Elles sont cependant parfois diffusées en kirundi par les

médias et les ONG et associations nationales travaillant avec les communautés locales.

- **Informations diffusées oralement lors des réunions classiques.**
- **Informations diffusées par lance-voix mobiles** qui annoncent divers événements.
- **Informations écrites diffusées par des centres de documentation, de diffusion de l'information et la Régie Nationale de Poste, RNP,** sous forme de livres, de brochures, de rapports d'activités, d'affiches, de dépliants, de journaux, de cartes, de bulletins entrevues, d'images satellitaires, de courrier, etc. Les groupes cibles concernés par ces informations sont les cadres de l'Etat, les étudiants d'universités, les agents et cadres œuvrant dans des projets divers. Notons que les centres d'informations et bibliothèques ne sont pas répartis dans tout le pays, et que là où ils se trouvent, ne sont pas accessibles par tout le monde. Ndongezi y'Uburundi a plus de 40 ans d'existence mais n'a pas de site web³². Les journaux publient sporadiquement, dans leurs colonnes, des articles sur le climat, la sécurité alimentaire et le commerce. La presse écrite comprend notamment : Le Renouveau du Burundi, Ubumwe, Iwacu, Agence Burundaise de Presse, Net Press, Rumurikirangabo, Burundi Eco, etc³³. Le défi, pour les journaux, c'est que même si certains d'entre eux sont très populaires, comme Ndongezi y'Uburundi, il s'observe une faiblesse au niveau de la synergie. Ils ont la même vocation, mais n'ont pas de cadre d'échange d'information³⁴.
- **Informations diffusées à travers des centres d'échange et des banques de données.** Même avec la généralisation de la fibre optique, le public qui accède à la communication par internet est très réduit. Les problèmes d'énergie électrique, d'accès à l'ordinateur, à un téléphone portable pouvant être connecté efficacement à l'internet sont des défis de taille.
- **Informations diffusées par des expositions et des affiches.** À part à Bujumbura, ce moyen de communiquer n'est pas encore connu dans les autres chefs-lieux provinciaux.
- **Informations diffusées par les médias traditionnels** qui concernent essentiellement les théâtres et les chants organisés au cours des événements environnementaux importants notamment les journées nationales et mondiales dédiées à l'environnement. Par leurs messages, certaines troupes d'animation, telles « NI NDE », sont devenues très populaires. Les chanteuses et danseuses de Rutegama diffusent des messages de protection de l'environnement à travers la chanson « Dukungire ibidukikije » (protégeons l'environnement) retenue comme hymne de la journée Mondiale de l'Environnement. De même, la journée nationale de l'arbre est marquée par la chanson « Terigiti », (plante un arbre), elle aussi saisie comme l'hymne de l'événement.

D'une façon générale, la diffusion de l'information présente plusieurs défis en termes de :

- **Langue véhiculaire:** les diffusions faites en français touchent seulement le public instruit et malheureusement elles sont souvent privilégiées dans des séminaires et ateliers.
- **Fréquence :** Les fréquences de parution varient d'un journal à un autre. A titre d'illustration, le Renouveau du Burundi est un quotidien du Gouvernement, tandis que Ndongezi y'Uburundi est un bimensuel catholique. Bien évidemment les radios émettent en même temps et les auditeurs peuvent avoir un embarras de choix.
- **Public cible :** en analysant les groupes cibles, on constate qu'il existe plusieurs groupes spécifiques qui font rarement l'objet d'une éducation environnementale. C'est le cas des décideurs et de différents planificateurs tels que les décideurs politiques, les femmes, les jeunes, les transporteurs, les sportifs, les religieux, les étrangers, les voyageurs, etc.³⁵

- **Efficacité** : comme le terme « rentabilité » n'est pas approprié pour les organes qui diffusent des informations par le fait qu'ils ne sont pas des entreprises commerciales, le secteur de la communication lui préfère le terme « efficacité ». Celle-ci se mesure selon deux critères : en terme d'audience (atteindre le plus large public possible) et en terme de qualité des programmes³⁶. Il serait hasardeux de juger efficace les systèmes d'échange d'information au Burundi compte tenu de ces premiers défis. Pour améliorer cette efficacité, certaines radios travaillent en synergie à l'occasion de certains événements comme les élections, ou pour donner de l'importance à une information d'actualité brûlante telle une atteinte grave aux droits de l'homme. Il convient, à cet effet, de noter que « le Burundi est dans la région le premier pays qui sait organiser à la perfection une synergie des médias »³⁷.

3.3.1. Dissémination des informations par des ministères

Depuis 1961, le MINAGRIE a toujours préparé et diffusé des informations sur des thèmes prioritaires de sensibilisation et de vulgarisation en destination des agriculteurs et des éleveurs. De nos jours, avec l'appui de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), il vient de se doter d'une *stratégie de communication en matière d'adaptation aux changements climatiques et de systèmes d'alerte précoce face aux événements climatiques*³⁸. C'est un document qui donne un état des lieux des effets du changement climatique, et met un accent sur la stratégie de communication concernant cette problématique sous forme d'information et de sensibilisation.

En collaboration avec l'*International Fertilizer Development Centre* (IFDC), il a mis en place un système d'information sur le marché appelé AMITSA (Regional Agricultural Input Market Information and Transparency System) qu'ils sont en train d'expérimenter avec des partenaires du secteur privé (importateurs d'intrants agricoles notamment)³⁹. Si l'expérience s'avère concluante, il pourra se généraliser et ainsi évaluer l'évolution des marchés des intrants

agricoles tant sur le marché national que régional et international.

Le MINAGRIE dispose d'une tranche à la RTNB entre 18h30 et 19h appelée « Inka n'imirima », et fait recours aux radios privées quand les moyens financiers le permettent. Il y diffuse des informations à l'attention des agri-éleveurs.

Comme déjà souligné, les contraintes financières constituent un défi majeur de diffusion d'information à travers les radios privées. A la Radio Publique Africaine (RPA), le MINAGRIE paye 400 FBu par seconde pour une intervention⁴⁰. Plus haut, il a été mentionné que les spots pour informer les agriculteurs coûtent au MINAGRIE 460.000 FBu par trimestre. La couverture et la diffusion d'un événement à caractère informationnel par la RTNB coûte à l'ADISCO 637.000 FBu (±400 \$US) pour un seul passage. En matière de tarification, le secteur de la communication n'a pas de norme, chaque média fixe ses prix selon ses convenances, d'où la nécessité de revoir la législation et l'harmonisation des coûts de diffusion d'information.

La Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto-développement et la Vulgarisation Agricole (DGMAVA) dispose d'un Centre multimédia ayant la mission de vulgariser l'information agricole, c'est-à-dire adapter les thèmes techniques appropriés en provenance de la recherche et des services techniques spécialisés aux contraintes et besoins des exploitations familiales et concevoir la formation continue des agri-éleveurs⁴¹. Ce centre prépare des émissions courts messages en direction du monde rural qui passent sur la première chaîne de la radio nationale⁴².

Sous la tutelle du MINAGRIE, l'ISABU est un établissement public à caractère administratif qui s'occupe de la recherche et de la vulgarisation dans le secteur agro pastoral. Il fournit des informations de plusieurs sortes notamment celles en rapport avec : i) la biotechnologie et la biosécurité au Burundi, ii) les adaptations des cultures suivant les zones écologiques, iii) la défense des cultures utilisant la biologie comme

moyen de défense peu coûteux et non toxique pour l'environnement et, iv) l'amélioration de la fertilité et de la production agricole⁴³.

Le Ministre de l'intérieur (MININTER) communique directement avec les Gouverneurs de province qui, à leur tour, communiquent avec les administrateurs communaux. Dans la commune, l'administrateur communique avec le chef de zone, lui-même chargé de transmettre aux autorités communales les desiderata et les préoccupations de la population habitant sa circonscription.

Le Gouverneur de province informe régulièrement le cabinet du MININTER sur tout ce qui se passe dans sa province y compris la situation commerciale, la situation climatique et la sécurité alimentaire. Le cabinet du Gouverneur peut recevoir des informations de plusieurs sources :

- **Services publics** : police, DPAAE, CPDC, correspondants de l'ABP et de la RTNB, le cadre de rencontre des différents services évoluant dans la province,
- **Société civile** : confessions religieuses, correspondants de certaines radios privées,
- **Secteur privé** : commerçants.

A Ruyigi, le Groupe Sectoriel de l'Agriculture et du Développement Rural (Cadre de rencontre des différents services) est piloté par la Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage, DPAAE⁴⁴. Certaines structures, comme les correspondants de l'ABP, de la RTNB, de certaines radios privées à Ruyigi, ont créé des synergies pour échanger plus d'information. Il en est de même à Mwaro où ils tiennent des réunions de rédaction⁴⁵. Au niveau des communes, des cadres de rencontres, qui travaillent sur le même modèle que le Groupe Sectoriel de l'Agriculture et du Développement Rural, existent à Ruyigi. Ces cadres comprennent le conseil communal, le CCDC, le vétérinaire et l'agronome communal.

Le MEEATU diffuse les informations à travers les actions suivantes :

- la production de guides pour l'éducation environnementale,

- la production de documents de sensibilisation,
- la production d'un bulletin d'information sur le changement climatique,
- l'organisation des émissions radiodiffusées et télévisées et des ateliers d'informations,
- la création et l'encadrement des Clubs Environnement dans les écoles secondaires,
- l'introduction de l'éducation environnementale dans le curricula de l'enseignement formel.

La stratégie de mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), élaborée par le MEEATU, préconise, pour ce faire, la sensibilisation de tous les partenaires, y compris l'administration territoriale pour l'accroissement de la production forestière.

L'IGEBU, sous la tutelle du MEEATU, est un établissement public à caractère scientifique créé par décret N° 100/146 du 30 Septembre 1980. Il comprend un département de l'hydrométéorologie et de l'hydrologie qui diffuse des informations météorologiques via son site web et sur les ondes de la radio nationale. Le site Web de l'IGEBU a également été créé pour informer aussi le public sur les services offerts par cette institution comprenant les départements de la cartographie, de l'agro météorologie et l'hydrométéorologie. Ce site diffuse l'information météorologique. Le défi, selon le deuxième Vice-Président de la République, est d'améliorer le partage et l'archivage de cette information, d'identifier un seul système d'hébergement du SIG et de constituer un chef de file au niveau des partenaires.

L'Office Burundaise de la Protection de l'Environnement (OBPE) : sous la tutelle du MEEATU, est un établissement public à caractère administratif. Il a été créé par Décret n° 100/240 du 29 Octobre 2014 portant création, mission organisation et fonctionnement de l'OBPE en remplacement de l'INECN et la direction générale de l'environnement, etc. L'éducation environnementale a été marquée par la production éphémère de documents de sensibilisation des personnalités évoluant dans

les milieux scientifiques, les écoles secondaires, les cabinets des ministères, etc. Ces productions documentaires étaient principalement les suivants :

- la revue trimestrielle d'éducation environnementale de l'INECN « Kanyamanza » qui était destinée aux écoles secondaires essentiellement de la province Gitega. Elle n'a duré que deux ans (1995-1996),
- le bulletin « info-environnement » de l'INECN, produit en français en 20 exemplaires, qui fournissait des informations scientifiques en rapport avec les espèces et les écosystèmes des aires protégées et les espèces en danger. Il n'a duré que 16 mois et s'est arrêté au sixième numéro,
- le bulletin « Environnement » du Ministère, un document assez volumineux, qui constituait un recueil de plusieurs informations variées. Il n'a duré que deux ans (2001-2002)⁴⁶

Dans le cadre des projets environnementaux, des concours de dessin sont organisés au niveau des écoles primaires et secondaires et des chansons au niveau des écoles et des communautés. Ce sont des occasions précieuses de sensibilisation et de mobilisation des groupes cibles sur la sauvegarde de l'environnement.

Dans le cadre du partenariat belge sous la convention sur la Diversité Biologique, le Burundi a mis en place, au sein de l'actuel OBPE un centre d'échange d'informations sur la Biodiversité (CHM)⁴⁷. Il fonctionne comme un site web et publie des documents sur la biodiversité du Burundi. Il éclaire les intervenants sur différents aspects dont les éléments de la biodiversité interdits de transactions. Ses tâches sont les suivantes : i) informer à propos de la Convention sur la diversité biologique et sa mise en œuvre au Burundi, ii) fournir des informations sur le statut de la biodiversité au niveau national, iii) la Sensibilisation pour l'application des stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité, et iv) la promotion de la coopération technique et scientifique, ainsi que l'échange d'expérience et des connaissances entre les

Parties contractantes de la Convention sur la Diversité Biologique.

Le **MTICRP**, diffuse son information à travers un projet « Centre d'Information, Education et communication en matière de la Population (CIEP) avec en son sein un volet environnemental. La mission qui lui est confiée est aussi celle d'autres institutions ce qui peut entraîner des répliquations et un manque d'efficacité. En effet jusqu'à l'élaboration de la « Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et de Sensibilisation » en 2009, le concept d'éducation environnementale est élaboré par l'ancien Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (INECN) (actuel OBPE). Une telle dispersion d'énergie ne pourrait permettre au centre de bien fonctionner.

La radio est particulièrement importante dans un pays où la majorité de la population est analphabète et n'est pas en mesure de se payer un poste téléviseur. **La RTNB** est au service du public. Elle diffuse à l'intention du grand public des informations fournies par des services techniques des ministères travaillant respectivement sur la sécurité alimentaire, l'environnement (changements climatiques) et le commerce. Des émissions, comme la très populaire « NI NDE », sont très importantes et restent attrayantes pour toute la population burundaise.

3.3.2. Dissémination des informations par le secteur privé et les OSC

Le secteur privé et les OSC ont inscrit l'information du public dans leurs missions respectives. **Les radios privées** diffusent des émissions environnementales au public en général ou à un public ciblé selon les circonstances⁴⁸.

A titre illustratif, la radio « Isanganiro » anime le « Magazine environnement » et la RPA anime « Ibidukikije » (L'environnement en français). La RPA a la particularité d'inviter régulièrement des experts en changement climatique, en sécurité alimentaire, et en commerce pour livrer des informations au grand public⁴⁹. Ces émissions

sont très appréciées par le public. La maison de la presse organise des échanges avec des leaders de la population autour des thèmes clairs relatifs à l'environnement.

La CFCIB comprend une Direction de la communication et du marketing, ainsi qu'une chambre sectorielle de l'Agri-Business, qui est encore récente. Son secrétariat n'avait que cinq mois lors de la rédaction de ce rapport. La stratégie de communication est à élaborer⁵⁰. La chambre vient d'organiser une retraite à Kayanza pour adapter ses statuts et son Règlement Intérieur, aborder des problématiques générales du secteur, et élaborer une stratégie et un plan d'action de l'Agri-Business au Burundi. Notons que la CFCIB a aussi un media qui lui appartient : « la CCIB FM+ » qui diffuse des informations qui intéressent les opérateurs économiques.

Le FOPABU est une structure qui regroupe 7 organisations et/ou confédérations paysannes représentant différentes filières agricoles. Il a pour mission de défendre et plaider pour les intérêts du monde rural en vue de parvenir à une agriculture professionnalisée au Burundi. Pour cela, elle s'est donné plusieurs tâches dont celle de contribuer à fournir des informations visant le développement du monde rural. Il organise des fora nationaux paysan sur l'agriculture. Le FOPABU contribue à fournir des informations visant le développement du monde rural. Toutefois, un de ses grands problèmes, comme pour les autres OSC, reste l'insuffisance de moyens.

La CAPAD organise, annuellement, des foires agricoles nationales, des occasions privilégiées pour les producteurs agricoles de faire connaître leurs productions, de vendre leurs productions et d'échanger sur les défis agricoles, dont la problématique des intrants agricoles, l'accès aux financements agricoles, la commercialisation et l'accès aux marchés, la problématique foncière, etc. Elle diffuse des informations à partir d'un bulletin mensuel « L'Agriculteur »⁵¹. Elle organise des réunions autour des pratiques culturales, de la gestion de la récolte. Elle diffuse l'information par voie électronique mais déplore qu'elle n'atteigne que les partenaires et non les

bénéficiaires⁵². La CAPAD aurait souhaité que l'information diffusée sur son site atteigne les agriculteurs, mais c'est un canal de communication qui n'est pas à la portée de cette cible.

Dans sa mission, l'INADES-Formation Burundi s'est engagé à accompagner les populations rurales à prendre en charge leur propre développement. Son public cible est constitué d'organisations paysannes. Hiérarchiquement parlant, ces organisations paysannes sont structurées en associations de base, en unions, en fédérations et en confédérations nationales. Elles sont aussi structurées par domaine d'activités. En travaillant à la promotion sociale et économique des populations, INADES-Formation Burundi accorde une importance particulière à leur participation libre et responsable à la transformation de leur société. L'INADES-Formation Burundi sensibilise les acteurs de l'agriculture. Il organise des fora qui réunissent les différents intervenants du secteur agricole et dont l'objectif est de sensibiliser le plus grand public possible sur les enjeux du secteur. Sur terrain, chaque intervention porte sur un sujet et se réalise suivant une manière participative. Ses méthodes consistent notamment en émissions radio et en ateliers/sessions de formation.

L'ADISCO dispose de plusieurs canaux pour diffuser son information⁵³. Elle cible ses partenaires selon le type d'information. Elle publie mensuellement un bulletin d'information appelé « La Voix des collines » qu'elle édite en français, en anglais et en langue nationale le kirundi en développant des thèmes en rapport avec la restauration de la confiance entre les populations, la promotion des filières alternatives et la gestion de l'eau, la promotion des micro entreprises non agricoles et la promotion de mutuelles de santé.

Elle a aussi un site web à partir duquel elle diffuse l'information à l'attention du public. Elle informe aussi, sur simple papier, le public sur les prix de certains produits agricoles de base dans certaines provinces dont le haricot, le petit pois, la patate douce, le manioc, le riz, la pomme de terre, etc.

Ce papier donne aussi l'information sur le coût de certains services souvent sollicités comme le ticket de bus sur certains tronçons et la chambre d'hôtel dans certaines localités. Ces informations permettent aux bénéficiaires de prendre leurs dispositions et de faire des choix judicieux, notamment en matière d'approvisionnement.

L'ADISCO mène aussi des études sur des thèmes qui intéressent les intérêts des consommateurs et qui lui servent de base pour mener des actions de lobbying et plaidoyer. L'ADISCO organise régulièrement des ateliers, des réunions de sensibilisation sur l'agriculture et des sessions de formations qui sont de belles occasions de diffuser son information. Lorsqu'elle participe dans des foires et autres activités d'envergure organisées par d'autres organisations, elle en profite aussi pour diffuser diverses informations.

3.3.3. Dissémination des informations par les institutions internationales

Selon les domaines d'activités, les activités de la plupart des institutions internationales comprennent la dissémination des informations relatives à la sécurité alimentaire, au climat et au commerce.

Récemment, il a été institué une plateforme qui réunit tous les acteurs concernés par la malnutrition chronique au Burundi, à savoir le Gouvernement du Burundi et ses partenaires des Nations Unies (PAM, FAO, OMS, FIDA et UNICEF), ses partenaires bilatéraux et la société civile, sous le leadership du Gouvernement. La mission de cette plateforme est de coordonner les efforts des différents partenaires impliqués dans la sécurité alimentaire et la nutrition au Burundi.

En dehors de cette plateforme, les partenaires des Nations Unies disséminent des informations relatives à leurs missions respectives.

Le PAM assure un suivi de la sécurité alimentaire et en donne la situation. Pour diffuser l'information, le PAM rédige : i) des rapports de situation mensuels, ii) des rapports d'évaluation

conjointe des récoltes et approvisionnement en collaboration avec la FAO et le MINAGRIE, iii) des rapports sur le système de suivi de la sécurité alimentaire (deux fois par an), iv) des rapports trimestriels, et v) d'autres rapports dits « IPC », c'est-à-dire cadre intégré de classification des phases d'insécurité alimentaire, deux fois par an. Il participe à la production d'un bulletin conjoint du système des Nations Unies au Burundi, fait une analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, alimente son site web avec ces différentes informations et passe par les radios et télévisions locales et journaux locaux et étrangers.

Concrètement, à la FAO, les activités au Burundi s'articulent autour de trois axes dont la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur le secteur rural.

Au Burundi, la FAO exécute un nombre important de projets et programmes, seule ou en partenariat. A titre d'illustration, La FAO est partenaire au projet PAIVA B. Ces projets concernent notamment la conservation et la gestion de la faune et de la flore, la gestion durable des terres dont l'aménagement et la mise en valeur des marais.

Ces projets et programmes sont aussi exécutés sous forme de renforcement des capacités par des formations, l'élaboration des outils de gestion comme des stratégies. La FAO diffuse d'importantes informations sur la sécurité alimentaire sous forme de production agricole et de système d'alerte. La FAO distribue des fiches techniques de production en collaboration avec le MINAGRIE. Par ailleurs, le FAO diffuse des informations en partenariat. Par exemple, elle collabore avec le PAM dans la rédaction et la diffusion des rapports de situations mensuels, des rapports de situation mensuels, ii) des rapports d'évaluation conjointe des récoltes. La FAO dispose d'un site web www.fao.org/countryprofiles sur lequel elle diffuse des informations sur les ressources naturelles, l'économie, l'agriculture, la foresterie et la pêche⁵⁴.

3.3.4. Défis à relever dans la dissémination des informations

a. Absence de cadre d'échange d'information

Malgré cet enchevêtrement de services, de nombreux défis sont à relever en matière de dissémination des informations reliant la sécurité alimentaire, le climat et le commerce. Si le MEEATU et le MINAGRIE ont beaucoup de dossiers communs, surtout en matière de sécurité alimentaire et de changements climatiques, le MINAGRIE échange rarement des informations avec le MCIPT si ce n'est qu'à l'occasion de la vente des engrais⁵⁵. Ce manque de communication est notamment dû au fait que les réunions sont plutôt rares entre les deux organisations.

Les médias pour leur part ne disposent pas de cadre formel d'échange d'information. Les radios émettent en même temps, et diffusent parfois de manière différente la même information. Cette situation désoriente les auditeurs qui ont du mal à identifier la bonne source. Certains cadres d'échange d'information privilégient la langue française qui n'est comprise que par une infime partie de la population. D'autres cadres d'échange diffusent leurs informations sur leur site web alors que cette source d'information n'est accessible qu'à un public très réduit. Enfin, les centres d'informations et les bibliothèques ne sont pas répartis dans tout le pays.

b. Insuffisance de moyens financiers et humains

L'insuffisance de moyens financiers et humains est un grand handicap à la dissémination des informations sur le climat, la sécurité alimentaire et le climat.

Il a déjà été exposé dans ce document que le Bureau Régional de commerce de Kayanza souffre d'une insuffisance de moyens de fonctionnement. Ajoutons que le personnel affecté à ce bureau se limite à une seule unité.

Une autre illustration du manque de moyens financiers est donnée par le cas du correspondant de l'ABP à Mwaro qui, pour accéder aux informations, est obligé d'utiliser ses propres moyens techniques⁵⁶. Si certaines institutions peuvent se permettre de communiquer par voie

électronique et d'alimenter leur site web, la plupart des institutions et leurs partenaires ne sont pas capables d'utiliser l'outil informatique qui coûte encore très cher au Burundi. C'est ainsi qu'en diffusant les informations, certaines organisations/institutions, comme la CAPAD et l'ADISCO, ne reçoivent aucune donnée en retour⁵⁷.

De surcroît, le téléphone a été identifié comme le moyen le plus rapide de diffuser des informations mais force est de constater que sur les collines, de nombreux moniteurs agricoles ne disposent pas de téléphone mobile, ou n'ont pas assez de crédit pour recharger leur appareil et pouvoir communiquer⁵⁸. Un autre handicap à la diffusion de l'information est lié au problème d'énergie au Burundi. Par insuffisance d'énergie électrique, même les détenteurs des téléphones mobiles sur collines éprouvent des difficultés pour leur rechargement de façon régulière.

Malgré le dernier engagement de l'IGEBU de se doter d'un bulletin météorologique qui serait diffusé quotidiennement sur les ondes de la RTNB⁵⁹, le constat est qu'il n'existe pas encore de service qui diffuse régulièrement des informations agro météorologiques pour l'intérêt des agriculteurs, cible privilégiée de cette information. Le MINAGRIE a longtemps souhaité la mise en place d'un programme d'information sur le climat du pays. Ainsi ces informations aideraient les cultivateur et d'autres à prendre leurs dispositions en conséquence. Les intervenants diffusent actuellement de manière non coordonnée quelques informations adressées à tout public en général. La réalisation de ce bulletin est toujours au stade des pourparlers sur les protocoles de partenariat entre l'IGEBU et la RTNB⁶⁰, malgré l'engagement actif et le plaidoyer mené par ADIR dans le cadre du projet PACT EAC⁶¹.

c. Manque de concertation des systèmes en place

Même s'il existe des cadres d'échange d'information à certains niveaux comme la province, il manque souvent une inclusion dans les systèmes. A titre d'illustration, les commerçants sont souvent oubliés dans les

réunions, organisées par le MINAGRIE et le MEEATU, qui traitent des aspects sur l'agriculture et le climat qui pourtant les concernent directement.

Quand le climat a été clément, la province de Ruyigi enregistre d'importantes productions de manioc, haricot et sorgho. Les commerçants se communiquent l'information par leurs canaux propres. Comme il n'y a ni hangars communautaires ni obligation, pour les commerçants ou les coopératives agricoles, de constituer préalablement un stock minimal, les agriculteurs bradent leurs récoltes. Les commerçants achètent toute la récolte causant la pénurie et l'insécurité alimentaire. Profitant de cette pénurie, dont ils sont coresponsables, les mêmes commerçants rapportent les produits achetés pour les revendre aux mêmes agriculteurs à des prix exorbitants. C'est une situation que les autorités communales de Nyabitsinda ne parviennent pas à juguler⁶².

Chapitre 4

Recommandations

4.1. Aux institutions gouvernementales

□ Au Gouvernement du Burundi

- Renforcer les capacités de l'ISTEEBU qui a été érigé en organe central de coordination technique des activités du SSN, pour lui permettre de coordonner les informations provenant des institutions sectorielles publiques et privées et leurs publications.
- Disposer des moyens financiers suffisants pour que les services de production d'information scientifiques et techniques puissent fonctionner efficacement et régulièrement aussi bien dans le sens vertical qu'horizontal.
- Harmoniser et mettre en commun les synergies de communication entre les différents niveaux hiérarchiques et différents secteurs.
- Encourager la création de nouvelles radios communautaires de proximité en rapport avec l'agriculture, le commerce et l'environnement.
- Pour faciliter le flux d'information et la communication sur l'agriculture, le climat et le commerce, améliorer les infrastructures de communication et de télécommunication.

□ Au MININTER

- Renforcer les capacités des administratifs provinciaux et communaux afin de donner une importance particulière à l'information sur la sécurité alimentaire, le changement climatique et le commerce.

□ Au MINAGRIE

- Comme le processus de production de l'information est très onéreux et que les moniteurs agricoles ont été établis dans leurs fonctions, renforcer leurs capacités par des formations pour les utiliser comme des enquêteurs.
- Pour aider les agri-éleveurs et d'autres parties prenantes tributaires du climat, accélérer le démarrage de la production quotidienne du bulletin agro météorologique.

□ Au MEEATU

- Former et informer les décideurs et les autres intervenants, y compris les communautés locales sur les méthodes d'adaptation à la variabilité climatique (Projet prioritaire n° 11 du Plan d'Action National à l'adaptation aux changements climatiques).
- Concrétiser la production régulière du bulletin agro météo conformément à l'engagement pris par l'IGEBU.

□ Au MTICRP

- Comme le métier de journalisme est aujourd'hui exercé par des agents non qualifiés, il serait judicieux de rouvrir rapidement l'institution de formation de journalistes.

□ Au MCIPT

- Pour améliorer la qualité et accroître le volume de l'information, élargir et renforcer les bureaux régionaux du commerce au niveau des provinces et

développer un système d'information sur les marchés jusqu'au niveau des communes.

4.2. Aux Partenaires Techniques et Financiers

- En vue de produire l'information régulière et fiable en rapport avec les liens entre le climat, la sécurité alimentaire et le commerce, étendre la mission des plateformes en place pour tenir compte des efforts des différents partenaires impliqués dans le changement climatique et le commerce.
- Mettre en place des mécanismes régionaux des échanges d'informations scientifique et technique au niveau de la CAE, en vue de mettre en place l'adaptation au changement climatique et faciliter le commerce transfrontalier.

4.3. Au Secteur privé

- Accélérer le processus de renforcement des capacités de la chambre sectorielle sur l'agro-business, partie à la Chambre fédérale du commerce et d'industrie du Burundi (CFCIB).
- Organiser régulièrement des foires agricoles au niveau national et participer aux foires agricoles régionales.

- Pour diminuer les spéculations lors de la récolte de certains produits agricoles, mettre à contribution la chambre sectorielle des commerçants pour diffuser l'information sur la disponibilité desdits produits.

4.4. Aux OSC

- Saisir l'opportunité des interventions publiques et privées sur le terrain pour résoudre le problème d'insuffisance de mécanismes de partage de l'information.
- Profiter de la présence massive d'ONG internationales et locales pour contribuer à résoudre le problème d'insuffisance de connaissances et de capacités des centres d'échange d'information et de radios communautaires.
- Afin de minimiser les charges liées à la communication sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et le commerce, développer un système efficace de partenariat public-privé dans ce secteur.
- Sensibiliser les différentes radios du pays, pour diffuser en synergie l'information sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et le commerce.

Chapitre 5

Conclusions

La communauté de l’Afrique de l’Est (CAE) fait face à de nombreux défis dont ceux liés à la faible capacité de faire le lien entre le climat, la sécurité alimentaire et le commerce. Au Burundi, l’incidence du changement climatique est particulièrement visible dans les zones à pluviométrie faible et très variable comme la plaine de l’Imbo et les dépressions du Bugesera et du Kumoso. Les autres régions, font face à des conséquences graves des perturbations climatiques caractérisées par des tendances de prolongement de la saison sèche, mais aussi des pluies diluviennes et grêleuses qui détruisent les cultures de façon désastreuse.

La sécurité alimentaire est souvent menacée dans certaines régions comme la province de Kirundo et nécessite alors des mesures d’adaptation et d’atténuation face à ces perturbations climatiques. L’échange inter régional portant sur des denrées alimentaires, un important facteur de sécurité alimentaire, accuse des défaillances. Le commerce extérieur du Burundi, qui devait être une de ces mesures d’adaptation, est caractérisé par un déficit de plus en plus accentué de la balance des transactions courantes (commerciale) et une forte concentration des exportations.

L’efficacité de la collecte, du traitement et de la diffusion de l’information sur ce lien apparaît comme l’une des mesures indispensables pour garantir la sécurité alimentaire dans la CAE et à l’intérieur des États membres. Au niveau du Burundi, la présente étude a été menée sur les « Liens entre le climat, la sécurité alimentaire et le commerce pour comprendre et améliorer les interactions institutionnelles », sous l’angle spécifique des échanges d’information entre institutions.

Les résultats de cette recherche ont permis de constater que, d’une part, l’information sur le climat, la sécurité alimentaire et le commerce est insuffisante et que; d’autre part, le peu d’information disponible est peu échangée entre les différentes parties prenantes pour diverses raisons dont la faiblesse des capacités institutionnelles, humaines et financières. En effet, le défi est de pouvoir accéder aux données de base pour produire de façon régulière des informations agro-météorologiques et commerciales facilement utilisables, qui permettraient notamment d’alerter les parties prenantes au sujet de la sécurité alimentaire. L’autre inquiétude est liée au fait que des entraves gênent le traitement et la diffusion, à grande échelle, de ces données et informations. Pour cela, le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes, pour assurer des connexions interinstitutionnelles tant au niveau horizontal qu’au niveau vertical, s’avère nécessaire. A cet effet, les trois recommandations les plus importantes sont :

- Allouer un budget suffisant aux services d’information sur la sécurité alimentaire, le climat et le commerce.
- Doter le secteur de la communication des ressources humaines qualifiées, en rouvrant rapidement l’école de journalisme notamment.
- Renforcer les capacités de l’ISTEEBU en le dotant des ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pour assurer plus de synergie entre les différents intervenants en ce qui concerne la communication et échange d’informations.

Références

- République du Burundi, Ministère du Plan et du Développement communal, Vision 2025.
- République du Burundi, Ministère de la Sécurité Publique, Plan de Contingence National de Gestion des Urgences, Janvier 2013.
- République du Burundi, Ministère de la planification du développement et de la reconstruction nationale, Programme d'appui à la Gouvernance, Monographies des communes Kirundo, Busoni, Ruyigi, Nyabitsinda, Gisozi et Nyabihanga, 2006 et leurs PCDC.
- République du Burundi, Deuxième Vice-présidence, Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (I et II).
- République du Burundi, MINATET, Plan d'Action Nationale d'Adaptation au Changement Climatique, Janvier 2007.
- République du Burundi, MEEATU, Deuxième Communication Nationale sur les Changements Climatiques, Juin 2009.
- République du Burundi, MEEATU, Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Éducation Environnementale et de Sensibilisation, Bujumbura, Mars 2009.
- République du Burundi, ISTEEBU, Stratégie Nationale de Développement de la Statistique du Burundi (SNDS-Burundi) 2010-2014, novembre 2009.
- Plans Communaux de Développement Communal.
- République du Burundi, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Stratégie Agricole Nationale, 2008.
- République du Burundi, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Plan National d'Investissement Agricole 2012-2017, PNIA, Bujumbura, juin 2011.
- République du Burundi, MINAGRIE, Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA).
- République du Burundi, MEEATU, Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques, PANA.
- République du Burundi, Ministère de la Sécurité Publique, Plan de Contingence Nationale de Gestion des Urgences, PCN.

- République du Burundi, MEEATU, Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'échanges d'informations sur la biodiversité.
- République du Burundi, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Etats généraux de l'Agriculture et de l'Elevage de 2014.
- Monographies et Plans Provinciaux de Développement Communautaire (PPDC)
- Monographies et Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC).
- Rapports annuels des Directions Provinciales de l'Agriculture et de l'Elevage
- Documents de l'Office Burundais des Recettes (OBR).
- Rapport sur les « Sources de croissance.
- Stratégies Sécurité alimentaire EAC.
- Stratégies de développement EAC.

Notes de fin

- 1 Toutefois, la loi N° 1/17 du 25 septembre 2007 portant organisation du système statistique au Burundi précise que l'ISTEEBU est l'organe central de coordination technique des activités du Système Statistique National (SSN)
- 2 Stratégie de développement du secteur privé au Burundi (2014-2020).
- 3 Etats généraux de l'agriculture et de l'élevage.
- 4 Plan National d'Investissement Agricole, PNIA, 2012-2017.
- 5 Décret N° 100/300 du 25 novembre 2011 portant organisation du Ministère de l'agriculture et de l'élevage.
- 6 Décret N° 100/08 du 13 septembre 2010 portant structure, fonctionnement et missions du gouvernement du Burundi.
- 7 Décret N° 100/08 du 13 septembre 2010 portant structure, fonctionnement et missions du gouvernement du Burundi.
- 8 Stratégie Nationale de Développement de la Statistique au Burundi 2010-2014.
- 9 Etats généraux de l'agriculture et de l'élevage.
- 10 D'après Monsieur NTAHORWAMIYE Gilbert, rédacteur en chef du journal « Le Renouveau du Burundi ».
- 11 D'après Monsieur NGABONZIZA Gérard, conseiller principal du gouverneur de Kirundo.
- 12 D'après le gouverneur de la province de Ruyigi.
- 13 D'après Monsieur YENGAYENGE Joseph de la DPAE Mwaro.
- 14 D'après Monsieur YAMUREMYE Sylvestre et Madame NINGABIYE Winifred, respectivement Président et membre du CCDC de Gisozi.
- 15 D'après Monsieur MABONEZA Alexis, vétérinaire de la commune de Ruyigi.
- 16 Administrativement, à part la mairie de Bujumbura, le Burundi est divisé en provinces, en communes, en zones et en collines. La zone est une entité administrative qui vient après la commune, tandis que la colline est une entité administrative qui vient après la zone.
- 17 D'après Monsieur NIBIGIRA Herménégilde, correspondant de la RTNB à Ruyigi.
- 18 D'après Monsieur HARINGANJI Yves, de la DPAE Kirundo.
- 19 Actuellement le FIDA est le premier intervenant sur terrain avec des projets comme PAIVA B (Projet d'Appui à l'Intensification et à la Valorisation Agricole du Burundi) et PTRPC (Programme Transitoire Post Conflit).
- 20 Budget général révisé du Gouvernement du Burundi, exercice 2014
- 21 Stratégie nationale et plan d'action en matière d'éducation environnementale et de sensibilisation.
- 22 D'après Madame NIRERA Aimérance, porte-parole du MINAGRIE.
- 23 D'après docteur NKEZABAHIZI Emmanuel de la DPAE Ruyigi.
- 24 D'après Monsieur HATUNGIMANA Emmanuel, chef du bureau régional du commerce dans la zone nord (Ngozi, Kayanza, Kirundo et Muyinga).
- 25 D'après Madame NIRERA Aimérance, porte-parole du MINAGRIE.
- 26 D'après Monsieur MABONEZA Alexis, Vétérinaire de Ruyigi.

- 27 D'après Monsieur NTIRUMERA Emery, correspondant de l'ABP à Mwaro.
- 28 Etats généraux de l'agriculture et de l'élevage.
- 29 Etats généraux de l'agriculture et de l'élevage.
- 30 Etats généraux des médias et de la communication.
- 31 D'après Messieurs HARINGANJI Yves de la DPAE Kirundo et RUBERINTWARI Adrien du conseil communal de Busoni.
- 32 D'après Monsieur SINDAYIHEBURA Philippe du journal « Ndongezi »
- 33 Etats généraux des médias et de la communication.
- 34 D'après Monsieur NTAHORWAMIYE Gilbert du journal « Le Renouveau du Burundi ».
- 35 Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et de Sensibilisation.
- 36 Etats généraux des médias et de la communication.
- 37 Etats généraux des médias et de la communication.
- 38 D'après Madame NIRERA Aiméance, porte-parole du MINAGRIE.
- 39 D'après le Plan National d'Investissement Agricole, PNIA, 2012-2017 datant de 2011.
- 40 D'après Madame NIRERA Aiméance, porte-parole du MINAGRIRE.
- 41 Décret N° 100/300 du 25 novembre 2011 portant organisation du Ministère de l'agriculture et de l'élevage.
- 42 Etats généraux des médias et de la communication.
- 43 Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'échange d'informations sur le biodiversité 2012-2020.
- 44 D'après le Gouverneur de la province de Ruyigi.
- 45 D'après Monsieur NTABIRIHO Eugène, correspondant de la RTNB à Mwaro.
- 46 Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et de Sensibilisation.
- 47 Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et de Sensibilisation.
- 48 Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et de Sensibilisation.
- 49 D'après Monsieur NDIMURUKUNDO André Palisse de la RPA.
- 50 D'après Monsieur NTUNGUMBURANYE Adélin, Secrétaire Exécutif de la Chambre professionnelle de l'Agri-Business de la CFCIB.
- 51 D'après Monsieur NKEZABAHIZI Jean pierre, cadre de la CAPAD.
- 52 D'après Monsieur NKEZABAHIZI Jean Pierre, cadre de la CAPAD.
- 53 D'après Monsieur UWIZERA Jonas Eric, cadre de l'ADISCO.
- 54 Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et de Sensibilisation.
- 55 D'après Madame NIRERA Aiméance, porte-parole du MINAGRIE.
- 56 D'après Monsieur NTIRUMERA Emery, correspondant de l'ABP à Mwaro.
- 57 D'après Messieurs NKEZABAHIZI Jean pierre et UWIZERA Jonas, respectivement cadres de la CAPAD et de l'ADISCO.
- 58 D'après Monsieur BIZIMANA Dieudonné, agronome communal de Busoni.
- 59 D'après Monsieur NSHIMIRIMANA Godefroid, Cadre de l'IGEBU.
- 60 D'après Monsieur NSHIMIRIMANA Godefroid, Cadre de l'IGEBU.
- 61 <http://www.cuts-geneva.org/pactea/>
- 62 D'après MAKOROKA Stany, membre du conseil communal de Nyabitsinda.

À Propos

Cette étude examine les mécanismes institutionnels en place au Burundi pour l'interaction entre les organismes gouvernementaux chargés des questions de changement climatique, d'agriculture et de commerce. En effet, la multiplication des défis provoqués par le changement climatique sur les populations agricoles, et le rôle potentiel du commerce pour atténuer l'insécurité alimentaire qui en résulte, ont rendu nécessaire pour ces institutions de communiquer plus systématiquement entre elles.

L'étude analyse deux types de relation, à savoir les liens verticaux et horizontaux. Les liens verticaux se réfèrent aux interactions entre les institutions locales et le gouvernement central, en termes de cadres politiques et administratifs, ainsi qu'entre leurs mécanismes institutionnels. Concernant les liens horizontaux, l'étude a analysé comment les institutions locales responsables de l'agriculture, de l'environnement et du commerce collaborent entre elles dans l'exécution de leurs mandats respectifs, ainsi que la façon dont différentes parties prenantes collaborent entre elles et avec les ministères au Burundi.

Menée dans les trois provinces burundaises de Kirundo, Ruyigi et Mwaro, l'étude met à jour de nombreux défis rencontrés par les acteurs sur le terrain dans la coordination de leurs efforts d'adaptation aux changements climatiques. L'auteur remarque que les informations sont généralement transmises dans leur état brut, ce qui complique leur utilisation par les médias et les autres acteurs extérieurs pertinents. L'étude note également l'absence de cadre d'échange d'information entre certaines parties prenantes pourtant proches de par leurs mandats respectifs.

Cette étude s'appuie sur les recommandations d'une étude précédente publiée sous le titre "Climat, alimentation, commerce : quels liens politiques?", qui a examiné comment les questions de changements climatiques, de sécurité alimentaire, et de commerce interagissent, cherchant à proposer des éléments pour une réponse politique transversale et cohérente aux défis posés par le climat sur la sécurité alimentaire, notamment par l'intermédiaire du commerce. Parmi les recommandations figurait la nécessité d'une approche commune pour une meilleure coordination interinstitutionnelle entre ces trois questions.

Le Projet PACT EAC et CUTS International

En Afrique de l'Est, environ 40 millions de personnes souffrent de malnutrition et la sécurité alimentaire est aussi menacée par les conditions climatiques extrêmes. Au cours des prochaines décennies, le changement climatique menace d'aggraver cette situation, dans une région où 80 % de la population est tributaire de l'agriculture comme moyen de subsistance. Si l'on veut éviter que l'Afrique sub-saharienne ne devienne la source de 600 millions d'affamés de plus, il est indispensable d'entreprendre une action précoce et d'adopter des politiques appropriées et cohérentes, en mettant en valeur le rôle potentiel du commerce. D'octobre 2011 à juin 2015, avec le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA), CUTS International Genève et ses partenaires dans chacun des Etats partenaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) vont contribuer à cette action dans un projet intitulé « Promotion des liens entre l'agriculture-le climat-et le commerce dans la Communauté d'Afrique de l'Est » (PACT-EAC).

Le projet PACT-EAC est centré sur la création des capacités humaines et institutionnelles des parties prenantes de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) pour leur permettre de mieux bénéficier du commerce pour leur sécurité alimentaire, leur croissance et développement, en particulier dans le contexte du changement climatique. Ce projet à deux niveaux se concentre sur les questions liées aux liens existant entre le commerce-le changement climatique-et la sécurité alimentaire au sein de la CAE et sur une participation renforcée des négociateurs de la CAE dans les négociations de l'OMC à Genève. Grâce à son plaidoyer fondé sur la recherche, la formation dispensée, la force des réseaux et des liens établis entre l'expertise sur le terrain et ses bureaux à Genève, le projet est en mesure d'aider les parties prenantes de la CAE à mieux comprendre et relever les défis posés par l'interaction existant entre changement climatique-sécurité alimentaire-commerce.

CUTS International Genève fait partie des organisations de CUTS dans le monde, une famille d'ONG des pays du Sud, qui représente une voix en faveur du commerce et de l'équité dans les discussions multilatérales, régionales et nationales sur le développement et les questions qui y sont liées. Elle vise à contribuer au développement et à la réduction de la pauvreté par le commerce, dans ses dimensions économiques, environnementales, sociales et politiques. Avant d'entreprendre le projet PACT-EAC, CUTS International Genève a mis en œuvre plusieurs projets dans la Communauté de l'Afrique de l'Est, en étroite collaboration avec les bureaux de CUTS à Nairobi et à Lusaka.

<http://www.cuts-geneva.org/pacteac>



CUTS
International

CUTS International, Geneva

37-39, Rue de Vermont, 1202 Geneva, Switzerland

Ph: +41.22.734.6080, Fax: +41.22.734.3914

Email: geneva@cuts.org, Web: <http://www.cuts-geneva.org>